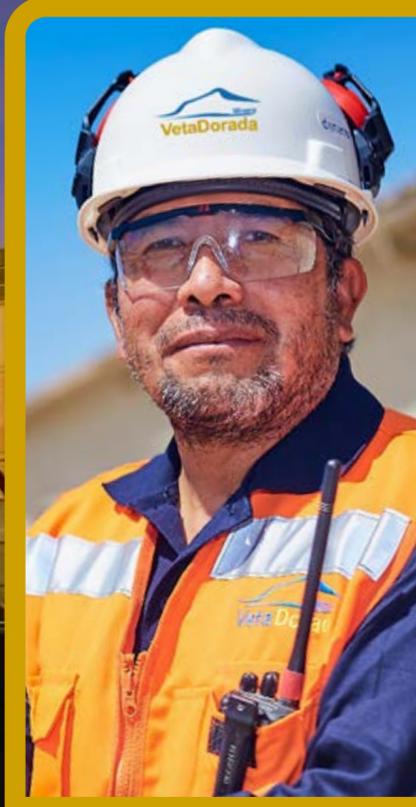
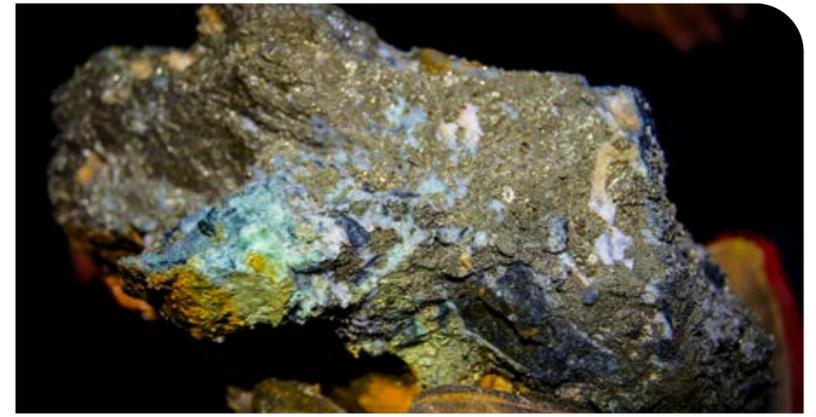
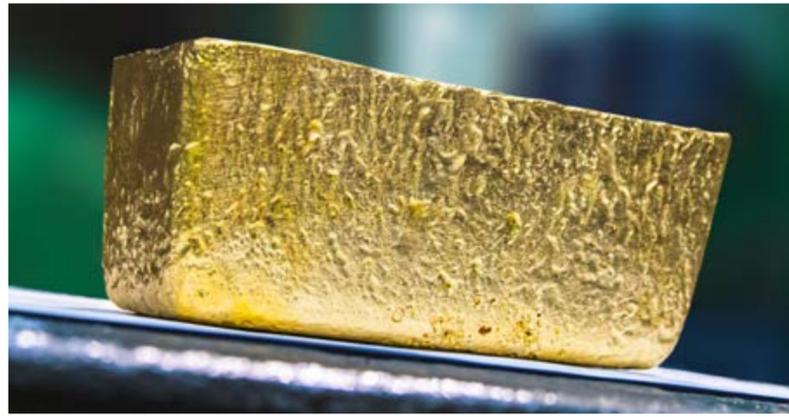


dynacor



2020

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



dynacor



CONTENU



Message du président et chef de la direction de Mines d'or Dynacor

C'est avec beaucoup de fierté que nous présentons notre premier rapport sur le développement durable 2020 en référence aux normes Global Reporting Initiative - GRI. Nous souhaitons ainsi que toutes nos parties prenantes puissent connaître de manière transparente les principaux résultats de notre performance économique, environnementale et sociale, correspondant aux années 2019 et 2020.

Notre vision consiste à tirer parti de la force de notre modèle d'entreprise et à créer de la valeur dans tout ce que nous réalisons pour nos parties prenantes. Pour nos clients, fournir de l'or artisanal responsable sur le plan environnemental et social ; pour les communautés dans lesquelles nous évoluons, agir de manière responsable et créer des impacts économiques positifs ; pour nos employés, créer des environnements de travail sécuritaires et stimulants, soutenir leur développement et leurs performances ; pour l'environnement, rechercher une amélioration continue, investir dans des innovations durables

afin de réduire notre impact sur les générations futures ; et pour nos actionnaires, promouvoir le développement des ventes, la croissance des revenus et l'augmentation du retour sur investissement.

Fort d'une croissance soutenue depuis 25 ans, nous nous sommes positionnés comme un leader dans le traitement des minerais d'or que nous achetons auprès de mineurs artisanaux et à petite échelle (MAPE), formels ou en cours de formalisation. Les opérations que nous menons au Pérou nous permettent de générer de la valeur de manière responsable pour la société et nos parties prenantes.

En 2020, nous avons sans aucun doute connu l'une des plus graves crises économiques et sanitaires des derniers temps en raison de la propagation rapide de la COVID-19. Au Pérou, elle nous a amenés à prendre des mesures restrictives sans précédent, les secteurs minier et industriel étant parmi les plus touchés par la pandémie. Après avoir suspendu toutes ses



opérations pendant trois mois (du 16 mars au 5 juin), Dynacor a repris avec succès ses activités d'achat et de traitement des minéraux, générant immédiatement des bénéfices.

Dans ce contexte unique de pandémie, l'effort commun de l'équipe de Dynacor, composée de nos 375 employés (Canada et Pérou), nous a permis une fois de plus d'obtenir des résultats encourageants. Je remercie le travail de notre équipe et nos actionnaires pour leur confiance, particulièrement en 2020.

Depuis 2019, nous avons amélioré la traçabilité de l'or et nous nous sommes orientés vers une gestion de développement durable.

Nos valeurs d'entreprise sont à la base du développement de nos activités, de même que : le code de conduite, le système de conformité pour la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, le système de santé et sécurité au travail, le système de gestion environnementale, la politique de rémunération, entre autres.

Les revenus de l'entreprise ont dépassé 101 M\$ US en 2020. Dynacor s'engage à continuer de promouvoir l'emploi local à Chala (Arequipa) et dans d'autres régions du Pérou, et à augmenter l'embauche dans les communautés où se déroulent nos opérations. Nos achats dans cette région se sont élevés à 27,5 M\$ US.

Notre engagement social nous a permis de réaliser des investissements, tant en tant qu'entreprise que par le biais du Programme PX Impact®, pour un montant de 313 473 \$ US. Ces investissements ont été réalisés dans des infrastructures et divers soutiens dans les communautés où nous sommes présents, au cours de la période de référence.

Nous disposons d'outils de gestion de l'environnement dans le cadre de notre système de gestion de l'environnement (SGE) afin de préserver et de protéger l'environnement. En 2020, nous avons réalisé notre premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cela nous a permis d'obtenir des informations relatives aux émissions totales de GES générées en 2019, qui sera notre année de référence, et nous permettra de mesurer l'évolution de nos émissions au fil du temps. Nous avons également mis en place d'autres

indicateurs environnementaux liés à la gestion des déchets, à la consommation d'eau, à la consommation d'énergie et aux émissions.

Bien que l'évolution de la pandémie de COVID-19 continue de représenter un enjeu mondial, nous pensons que celui-ci diminuera avec l'arrivée de la vaccination. Nous sommes également confiants en la réussite de cette année, grâce à une augmentation prévue des ventes de près de 50 % par rapport à 2020 et à la réalisation de projets que nous n'avons pas pu développer l'année dernière.

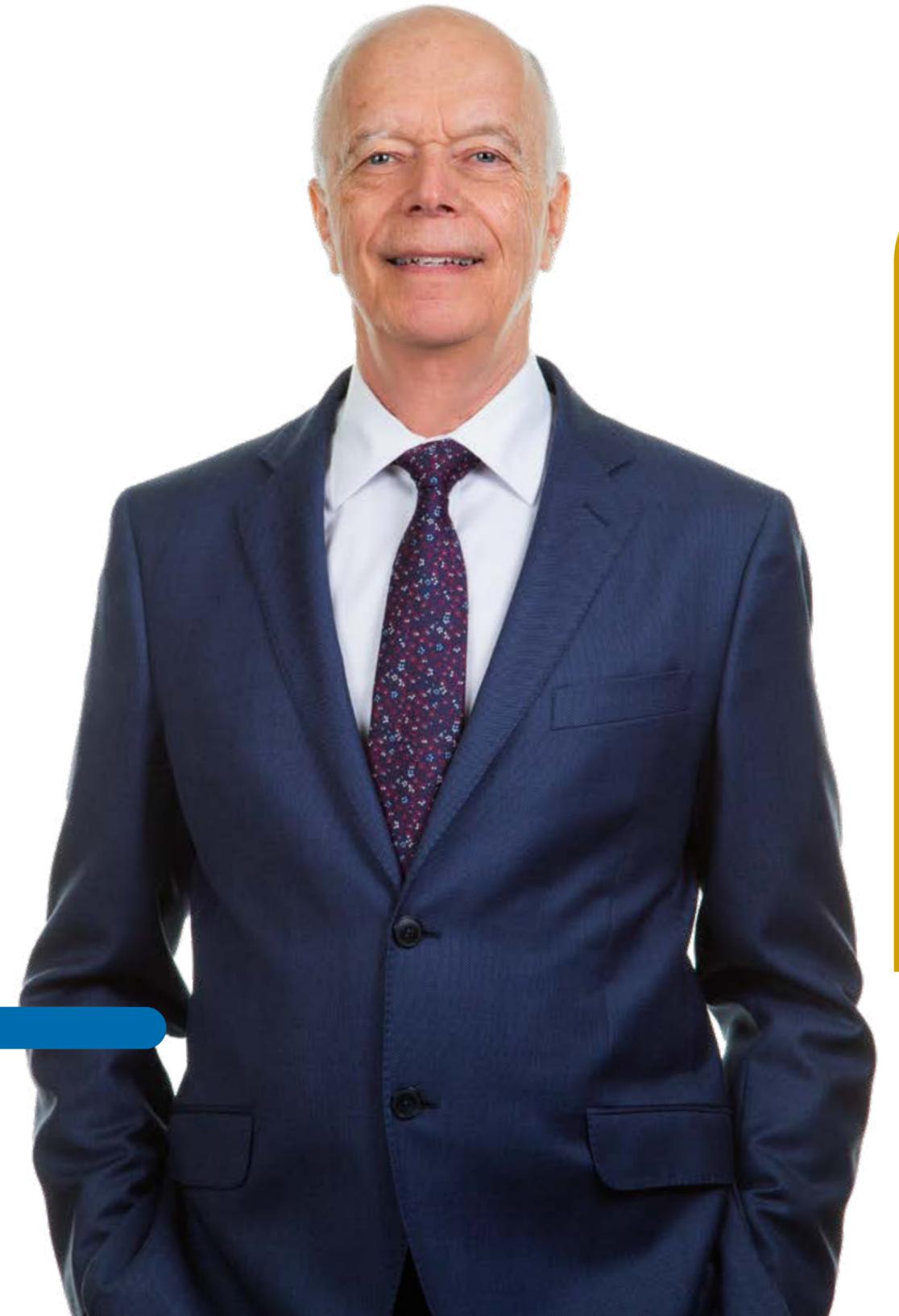
Je suis convaincu que nous pourrons réaliser toutes nos projections et tous nos objectifs grâce au travail de chacun de nos employés, qui sont les artisans de la croissance de l'entreprise. Aussi, je leur suis reconnaissant pour leur engagement et leur dévouement dans leur travail. Nous continuerons ainsi à travailler sans relâche pour contribuer au développement de nos communautés.

Pour terminer, je vous invite à consulter notre rapport sur le développement durable 2020, qui décrit en détail les résultats de la gestion de notre entreprise. **GRI 102 - 14**

Cordialement vôtre,

Jean Martineau

Président et chef de la direction
Mines d'or Dynacor



Faits saillants GRI 102-7



25 ANNÉES

de croissance
soutenue



100%

de conformité
environnementale



0

ACCIDENT

avec conséquences
graves



77 978

TONNES

de minerai traité



6%

DE RÉDUCTION

de l'intensité des
déchets générés



27,5

M \$US

d'achats locaux



375

EMPLOYÉS



50 477

ONCES

d'or produites



Contribution à
5 ODD

1

À PROPOS DE DYNACOR





1. À propos de MINES D'OR DYNACOR INC.

GRI 102-1

GRI 102-2

GRI 102-5

Nous sommes une société qui se consacre à la transformation du minerai d'or et qui achète ce minerai aux MAPE (Mines artisanales et à petite échelle) formelles et en cours de formalisation, ainsi qu'à la vente de métaux précieux.

Nous sommes implantés au Pérou depuis 1996, avec notre filiale Minera Veta Dorada SAC, qui exploite une usine de traitement de minerai de 340 mt/jour à Chala, Arequipa (Pérou).

Nous possédons également des sites d'exploration, notamment le projet d'or et de cuivre Tumipampa à Abancay, dans la région d'Apurimac, au Pérou.

Grâce à notre modèle économique, nous avons connu une croissance constante au cours des 25 dernières années. Nous sommes actuellement régis par la loi des moyennes et grandes entreprises minières.

Dynacor est cotée à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole DNG et est également transigées aux États-Unis sur OTC sous le symbole DNGDF. La société verse des dividendes aux actionnaires.

Dans le cadre de nos activités, nous cherchons à faire bénéficier par nos opérations les communautés de mineurs artisanaux (MAPE) situées principalement à Arequipa, Ayacucho, Apurimac et La Libertad.

VISION



Dynacor se positionne comme le premier transformateur mondial de minerai d'or artisanal, écologiquement et socialement responsable.

MISSION



Nous exploitons l'or artisanal de manière écologiquement et socialement responsable en établissant et en maintenant un véritable partenariat avec les mineurs artisanaux, nos employés, ainsi que les communautés dans lesquelles nous opérons dans le monde, et toutes les autres parties prenantes, de manière équitable et transparente.

VALEURS



Respect



Comportement éthique



Responsabilité environnementale

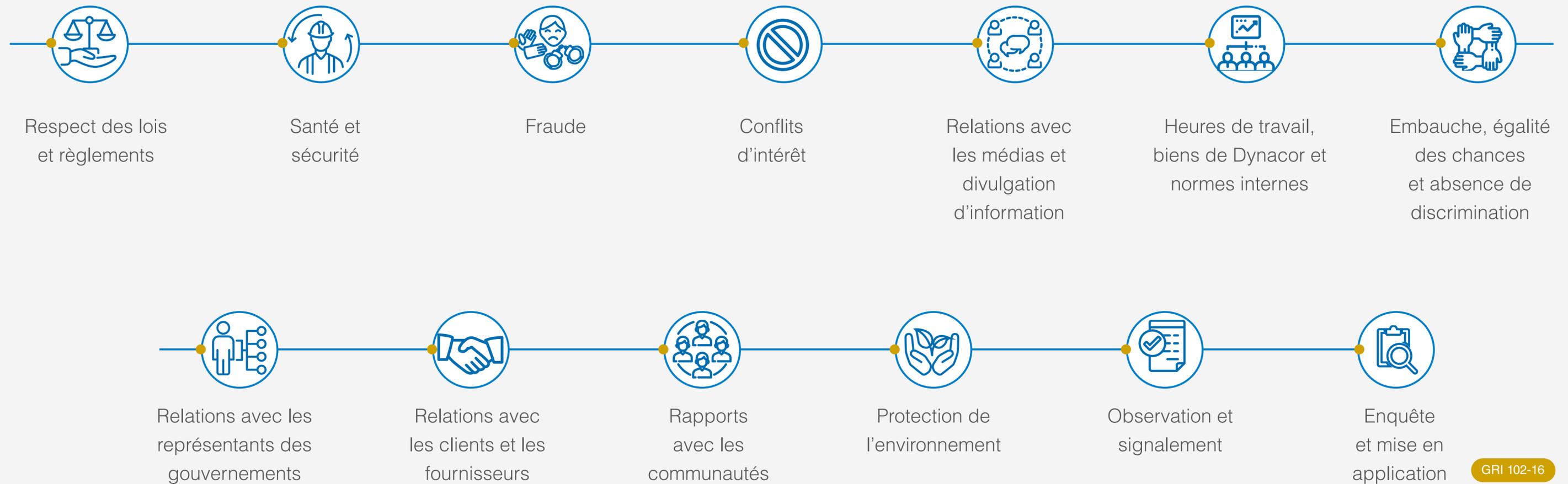
GRI 102-16



Code de conduite

Notre **Code de conduite**, applicable à tous les administrateurs et dirigeants de Dynacor et de sa filiale Minera Veta Dorada, ainsi qu'à tous les employés.

Est basé sur :



1.1 NOS SIÈGES SOCIAUX

GRI 102-3 GRI 102-4 GRI 102-7



CANADA
Siège social
 625 boulevard René-Lévesque
 Ouest, Bureau 1200
 Montréal (Québec) H3B 1R2

PÉROU
Siège social de notre filiale

PÉROU

Siège social de notre filiale Veta Dorada
 Calle Raymundo Morales de la Torre N 144 San Isidro, Lima

- Centres d'approvisionnement de minerai**
- ▶ Trujillo
 - ▶ Nasca
 - ▶ Secocha
 - ▶ Pedregal
 - ▶ Chimbote
 - ▶ Chala
 - ▶ Misky
 - ▶ Juliaca

Exploration
 Projet de mines d'or et de cuivre Tumipampa Abancay, Apurímac



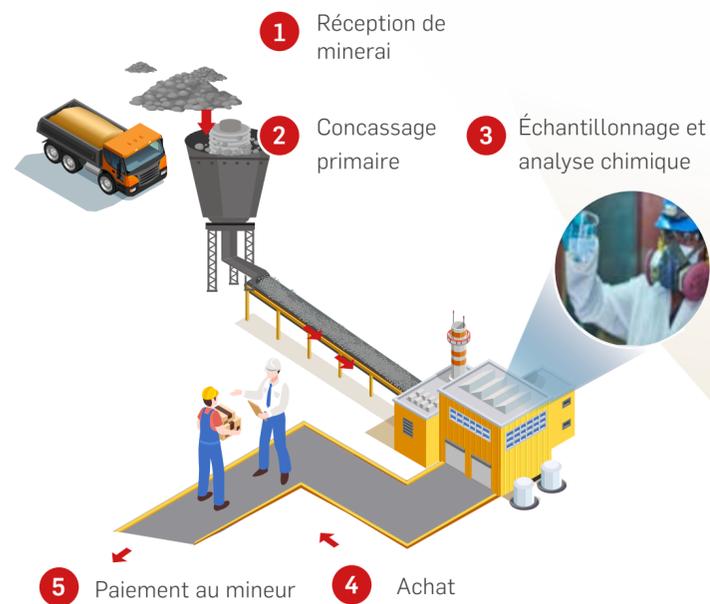
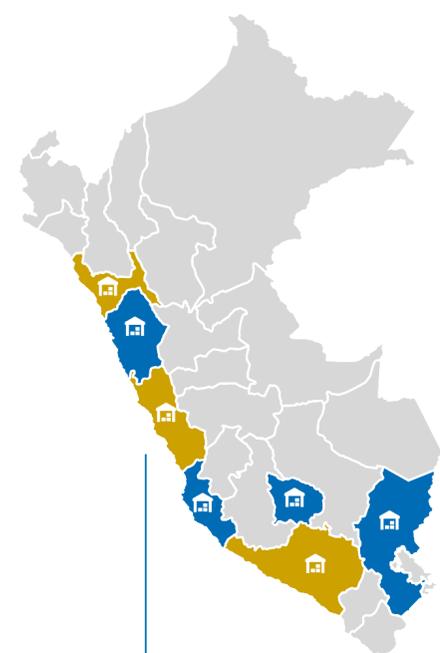
Bureau administratif Nasca
 Av. Los Paredones N° 569, Nasca. Ica, Arequipa

Usine de traitement Veta Dorada - Chala
 KM. 5 C.P. Chala Viejo (KM 5 del Corredor C.P. Chala) Caravelí, Arequipa

1.2 Notre processus de production GRI 102-2

1 Production

Notre filiale Minera Veta Dorada achète du minerai d'or aux mineurs artisanaux formalisés ou inscrit dans le processus de formalisation mené par le gouvernement péruvien.

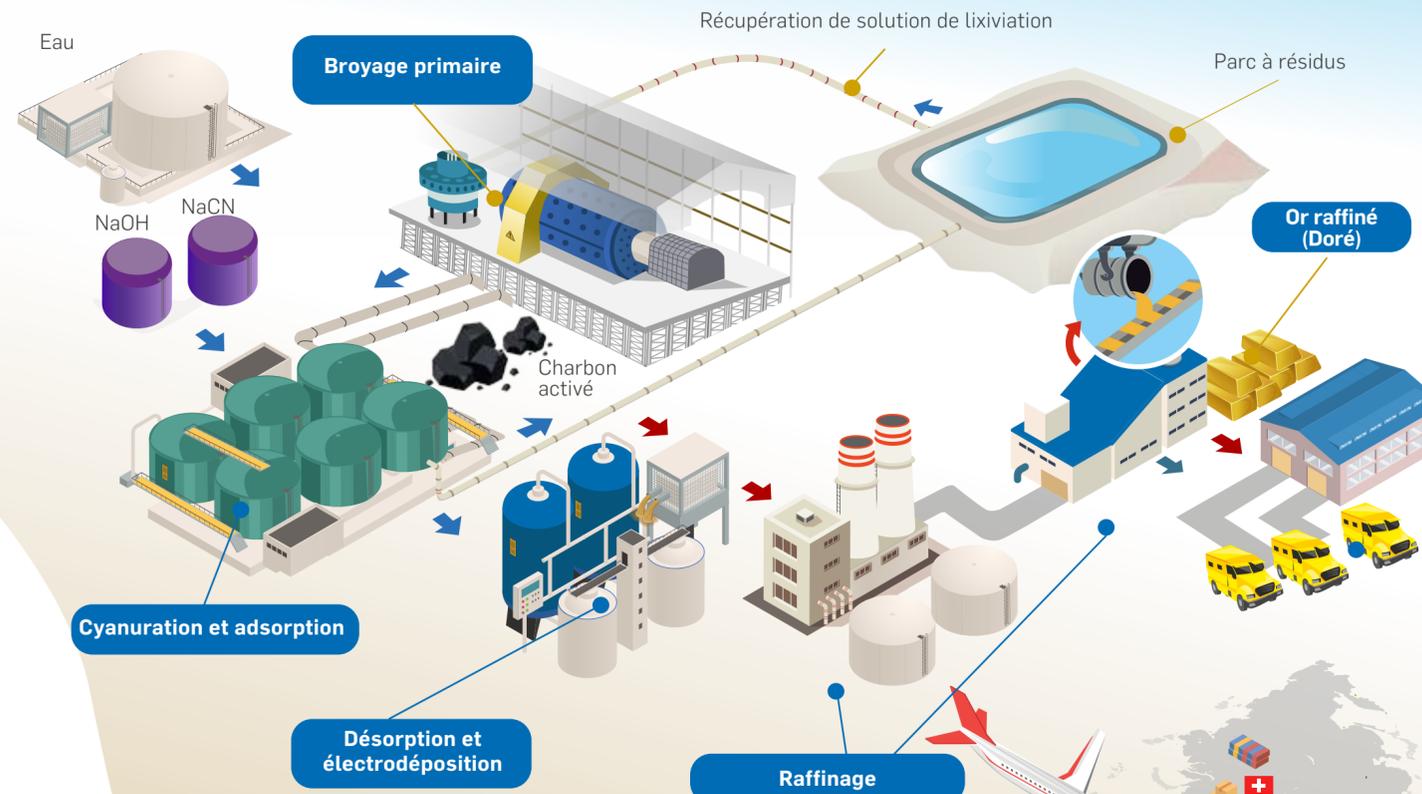


Centre d'approvisionnement de minerai

- Trujillo
- Chimbote
- Nasca
- Chala
- Secocha
- Misky
- Pedregal
- Juliaca

2 Traitement

L'usine de **traitement Veta Dorada** a une capacité de traitement de 340 t/j. Elle est située dans le district de Chala, Arequipa, Pérou.



Dynacor a mis en place un système de conformité pour la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, absence de travail fait par des enfants ni de travail forcé dans les zones de production.

3 Transport

À partir de l'usine à Chala, jusqu'à l'aéroport de Lima.

Fait par une entreprise spécialisée en transports de valeurs

4 Exportation

► **Or**
à partir de l'aéroport de Lima vers la Suisse
Agent de douanes de PX Precinox

► **Argent**
Selon l'entente avec l'acheteur

1.3 Nos produits

Nos produits, principalement l'or, et l'argent en tant que sous-produit, sont transigés sur les marchés suivants:

GRI 102-6



Les clients qui achètent de l'or dans le cadre du **Programme PX Impact®** paient une prime en plus du prix de l'or, laquelle est affectée à des investissements sociaux dans les communautés de mineurs artisanaux et à petite échelle (MAPE).



1.4 Gouvernance

Mines d'or Dynacor Inc. est une société incorporée sous la loi canadienne et notre filiale Minera Veta Dorada SAC, l'est sous la loi péruvienne.

Le conseil d'administration de Dynacor est composé de sept membres, dont six membres indépendants et le président exécutif. Chaque année, le comité de gouvernance, nomination et rémunération propose une liste d'administrateurs au conseil d'administration. Le Conseil l'accepte ou le modifie, et les actionnaires procèdent alors à leur élection par un vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Le Conseil d'administration comprend trois comités:

- Comité de gouvernance, nominations et rémunérations;
- Comité d'audit;
- Comité de l'environnement et responsabilité sociale. **GRI 102-22**

Les réunions générales du conseil d'administration ont lieu tous les trimestres et, si nécessaire, des réunions extraordinaires sont organisées. De plus, une réunion annuelle des actionnaires (assemblée générale des actionnaires) et une autre pour l'approbation du budget sont organisées. **GRI 102-18**

Lors de l'assemblée générale des actionnaires, le rapport annuel (AIF) est présenté. Il décrit la rémunération, les bénéfices et les

actions des administrateurs. Ce rapport est publié chaque année sur le site web, avant l'assemblée générale des actionnaires. **GRI 102-35**





1.5 Contribution au développement économique

À la fin de 2020, nos revenus s'élevaient à 101,5 millions de dollars US, malgré la crise générée par la pandémie de COVID-19. Nous avons distribué une valeur de 86,7 millions de dollars US en coûts d'exploitation et en respect des obligations financières à nos parties prenantes

GRI 201-01

Valeur économique au cours des 2 dernières années en milliers de dollars US

GRI 201-01

	2019 (000 \$US)	2020 (000 \$US)
Valeur économique directe générée : Revenu net total	102 499	101 533
Valeur économique distribuée : Coûts opérationnels, employés, paiements aux fournisseurs, taxes, communauté et autres.	107 708	86 721
Valeur économique conservée	-5 209	14 812



Il est également important de mentionner que toutes nos informations financières sont consignées dans notre rapport financier annuel, qui est disponible sur notre site Web: www.dynacor.com, et sur la plateforme boursière : Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse www.sedar.com.



Taxes et cotisations

En 2020, nous avons contribué à l'État péruvien en versant 3,1 millions de dollars US en impôts et taxes prévus pour les entreprises de notre secteur. Au Canada, nous avons contribué avec le paiement de 97 000 dollars US en impôts.

Impôts payés en dollars US au cours des 2 dernières années

	2019 \$ US	2020 \$ US
Impôts payés au Pérou	3 101 589	3 088 209
Impôts payés au Canada	95 612	96 988
Total des impôts payés	3 197 201	3 185 197



1.6 Nos principales affiliations

GRI 102-13

Nous sommes affiliés aux organisations suivantes, avec lesquelles nous partageons des valeurs et des objectifs communs :

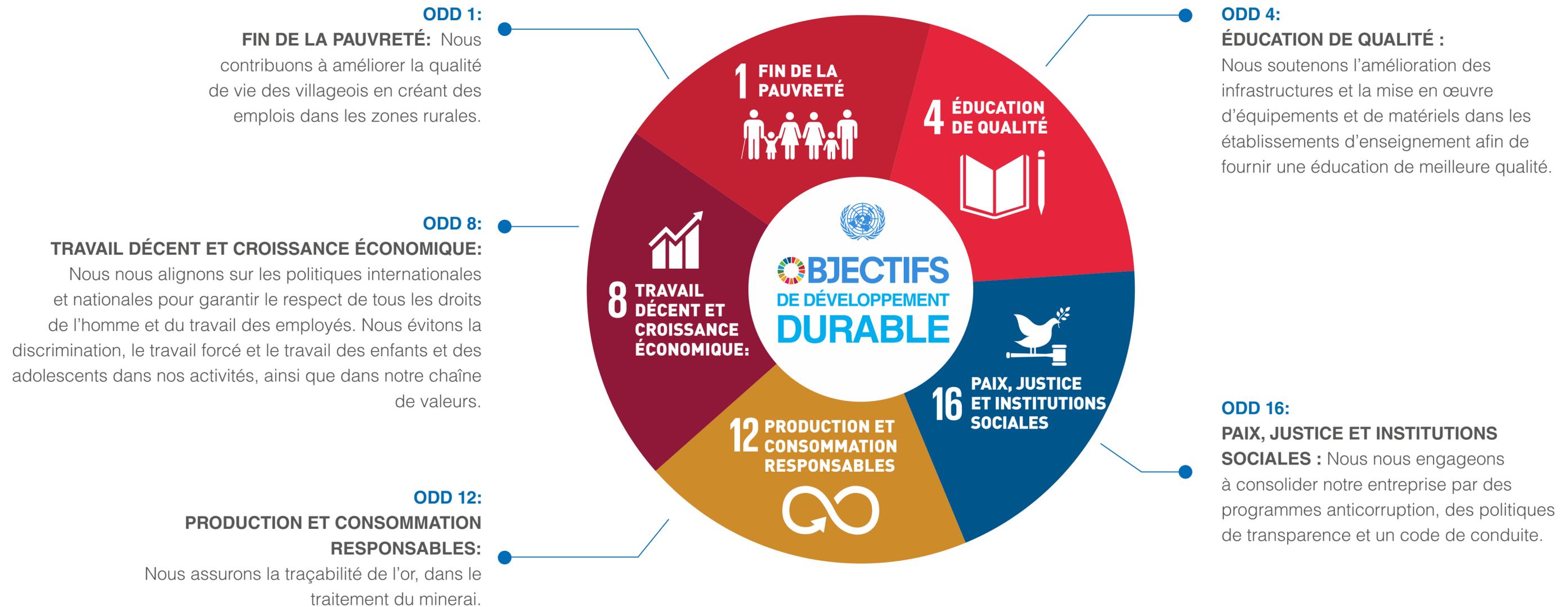
- Membre de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE);
- Membre de la Chambre de commerce Canada/ Pérou (CCCP).



1.7 Objectifs de développement durable

Nous nous sommes engagés à atteindre cinq objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

GRI 102-12



1.8 Éthique, anticorruption et gestion de la conformité

Système de conformité pour la prévention du blanchiment d'argent

Chez Dynacor, par le biais de notre filiale Minera Veta Dorada (MVD), nous avons mis en place un système de conformité pour la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (ML/FT) axé sur les risques, grâce auquel les actes de corruption sont également prévenus.

À cette fin, la Société dispose de deux documents réglementaires : Code de conduite pour la gestion et la prévention des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, et Manuel de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme de MVD. Ces documents ont été approuvés et mis à jour le 29 décembre 2020, et diffusés à tous les employés.

1.- L'objectif du Code de conduite pour la gestion et la prévention des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme est d'établir les bases d'un comportement responsable, ainsi que les principes, devoirs et normes éthiques que la Société doit connaître et respecter. Ceci afin de promouvoir le bon fonctionnement du système de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, qui est obligatoire pour les employés et les administrateurs.

2.- L'objectif du Manuel de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme est de prévenir les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (ML/FT), ainsi que les risques opérationnels et juridiques

que ces activités pourraient entraîner dans l'entreprise. Pour le risque de corruption, la Société a établi des normes d'action, des systèmes et des procédures internes pour une communication et un contrôle efficace, visant à :

- Développer l'activité minière conformément à la réglementation en vigueur et sur la base d'une analyse des risques.
- Empêcher que ses bureaux soient utilisés pour le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (ML/FT).
- Veiller à ce que tous les employés respectent les politiques et procédures de « connaissance du client ».
- Veiller au respect rigoureux des lois LAB/CFT.

Identification des risques

Sachant que le risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme est la « possibilité que l'entreprise soit utilisée à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme », nous appliquons depuis août 2019 la Méthodologie pour l'identification et les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Celle-ci est mise à jour tous les deux ans ou lorsqu'il y a des changements dans les facteurs de risque.

Le risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme est déterminé en fonction des composantes du risque: la probabilité et l'impact. L'identification du risque repose sur la prise en compte des facteurs qui génèrent des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Une analyse des particularités des activités de la Société a permis d'établir les facteurs suivants qui ont un impact sur la matérialisation du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme :



a) Facteur de risque lié au client : l'analyse associée à ce facteur porte sur le seul client acheteur d'or de l'entreprise, sans tenir compte de sa nature juridique.



b) Facteur de risque lié au produit: l'analyse associée à ce facteur porte sur le produit que l'entreprise offre sur le marché: l'or. Tandis que le risque est lié aux canaux de distribution.



c) Facteur de risque lié à la zone géographique: l'analyse associée à ce facteur est liée aux districts des provinces dans les départements péruviens où l'entreprise est active.

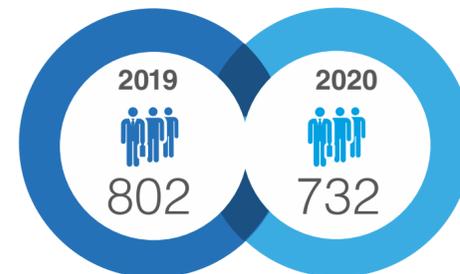
Le plan de travail de l'officier de conformité prévoit des activités de contrôle visant à s'assurer que les directeurs, les employés, les fournisseurs et les bénéficiaires finals sont bien informés; le signalement d'alertes et d'opérations inhabituelles par les employés via la messagerie électronique désignée; le signalement d'opérations suspectes à la cellule de renseignement financier (CRF) du Pérou; l'attention portée aux mesures de gel ordonnées par le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), notamment. Tous adoptent une stratégie de prévention des risques afin d'éviter que l'entreprise ne soit impliquée dans des activités de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, ou dans des actes illicites tels que la corruption.

Formation

Le plan de formation prévoit que tous les nouveaux employés se familiarisent avec les concepts généraux et les définitions de la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, dans les 30 jours suivant leur entrée en fonction, et que l'ensemble du personnel reçoive une formation sur ce sujet au moins une fois l'an.

Formation sur la conformité Dynacor - Minera Veta Dorada

Heures de formation



Les activités évaluées par l'entreprise pour les risques liés à la corruption sont l'achat de minerai et l'exportation de métal précieux; toutes ces activités sont vérifiées à 100 %.



Le plan de travail et de formation de l'officier de conformité est approuvé au plus tard le 31 décembre de chaque année.



Nous estimons que les risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme sont les mêmes que ceux liés à la lutte contre la corruption. **GRI 205-1**

Communication

Les politiques et procédures de conformité en matière de prévention du blanchiment d'argent sont communiquées à tous les employés de l'organisation. **GRI 205-2**

Au cours de la période couverte, la Société n'a enregistré aucun cas confirmé de corruption et, conséquemment, aucune mesure disciplinaire n'a été prise.

GRI 205-3



Éthique et intégrité

Les politiques de revue diligente des parties prenantes visent également à éviter que l'entreprise soit impliquée ou employée dans des activités illégales.

Afin de garantir un haut niveau d'intégrité avec nos parties prenantes, nous avons mis en place les mesures suivantes:

- Filtrer au moment de la mise en relation et pendant la relation, comme l'examen des listes de prévention internationales et des listes noires locales.
- Il est demandé que les exigences minimales soient transmises et mises à jour périodiquement.
- Des vérifications des travaux miniers ont été instaurées dans le cas des fournisseurs de minéraux.

GRI 102-17



1.9 Parties prenantes

Nous reconnaissons l'engagement que nous avons avec nos parties prenantes, c'est pourquoi nous leur offrons des espaces de communication, répondons à leurs attentes et promouvons des relations harmonieuses basées sur la confiance et la transparence.

Nous avons identifié les parties prenantes et leurs attentes en nous basant sur une analyse des milieux externe et interne de notre société. Nous nous efforçons de veiller à ce que nos relations avec toutes les parties prenantes soient durables à moyen et long terme et qu'elles bénéficient de notre contribution à la société.

Parties prenantes	Moyens de communication	Attentes
 Actionnaires/ Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale annuelle des actionnaires Communiqués de presse Site web et réseaux sociaux Rapports financiers trimestriels et annuels Courriels Appels téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> Expansion et croissance Maintien et amélioration de la réputation sur le marché Direction d'entreprise Responsabilité sociale d'entreprise Gouvernance
 Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> Rapports trimestriels et annuels Courriels Réunions régulières Appels téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports trimestriels et annuels Courriels Réunions régulières Appels téléphoniques
 Employés	<ul style="list-style-type: none"> Réunions régulières Bulletins d'information numérique Site web et réseaux sociaux Panneaux d'affichage Communications et annonces de l'entreprise Appels téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> Bien-être des employés Conditions de travail Un climat organisationnel agréable Reconnaissance de la performance optimale
 Clients	<ul style="list-style-type: none"> In-Rapports trimestriels Site web et réseaux sociaux Courriels Réunions régulières Appels téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> Traçabilité de l'or Approvisionnement responsable Investissement dans des projets sociaux dans les communautés de mineurs artisanaux ou à petite échelle Durabilité environnementale Droits du travail

Parties prenantes	Moyens de communication	Attentes
 <p>Fournisseurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Site web et réseaux sociaux • Courriels • Appels téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Paiements ponctuels • Renforcement des ressources des petits fournisseurs locaux
 <p>Mineurs artisans et à petite échelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Courriels • Réunions périodiques • Visites techniques • Centres d'approvisionnement de minerai • Appels téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Un processus de règlement transparent et rapide • Soutien sur les questions de sécurité • Responsabilité sociale d'entreprise
 <p>Gouvernements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports aux organismes de réglementation du secteur • Réunions de coordination 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation • Supervision • Création d'emplois • Sécurité juridique • Responsabilité sociale d'entreprise
 <p>Communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblées communautaires • Mise en réseau des communautés • Rencontres individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement communautaire • Programmes de développement social • Investissements dans l'éducation et la santé
 <p>Moyens de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués de presse • Site web et réseaux sociaux • Appels téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Transparence de l'information • Contribution à la société
 <p>Société</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communications et annonces de l'entreprise • Site web et réseaux sociaux • Réunions de coordination 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la société • Responsabilité sociale d'entreprise

2

NOTRE ÉQUIPE



2. Notre équipe

La clé de la croissance de la société au cours des dernières années a surtout reposé sur l'engagement des employés à atteindre les objectifs proposés.

La stratégie de gestion des talents est axée sur le développement professionnel et personnel des employés dans des conditions de travail sécuritaires. Selon les besoins de la société, cette stratégie est adaptée chaque année afin de renforcer l'environnement de travail.

En 2020, un total de 375 employés travaillait pour la Société : 369 au Pérou et 6 au Canada. Parmi les nouvelles embauches au Pérou, 26 % correspondaient à la région d'Arequipa, tandis que sur le total des nouvelles embauches, 83 % étaient des hommes et 17 % des femmes, enregistrant une augmentation de l'embauche de femmes par rapport à 2019, qui était de 5 %.

GRI 401-1

La société applique une politique salariale tenant compte des catégories et des fonctions, ainsi que des mécanismes d'évaluation et d'organisation des emplois reposant sur des critères objectifs qui répondent aux besoins de notre activité économique. Conformément à notre code de conduite et à la législation péruvienne (règlement de la loi 30709), la discrimination entre les hommes et les femmes est interdite dans notre organisation. De même, notre objectif principal est d'embaucher davantage d'employés de la région d'Arequipa au Pérou.



Nous sommes
engagés dans le
développement
de nos
employés.

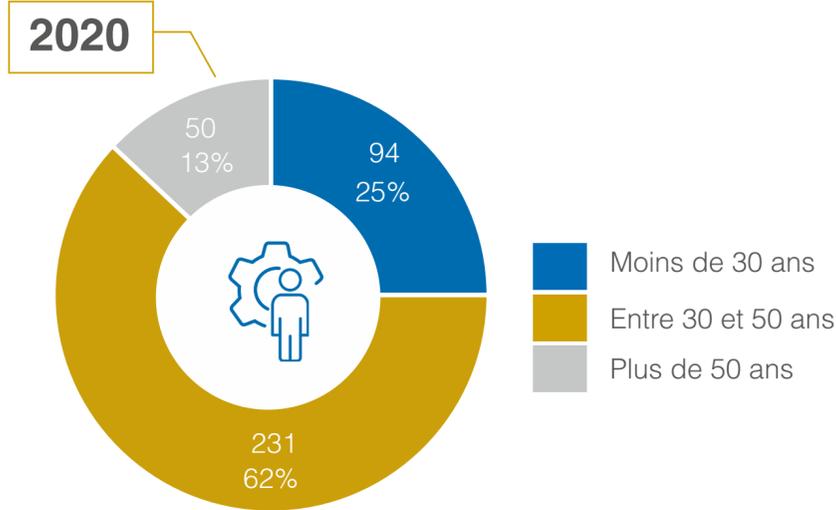
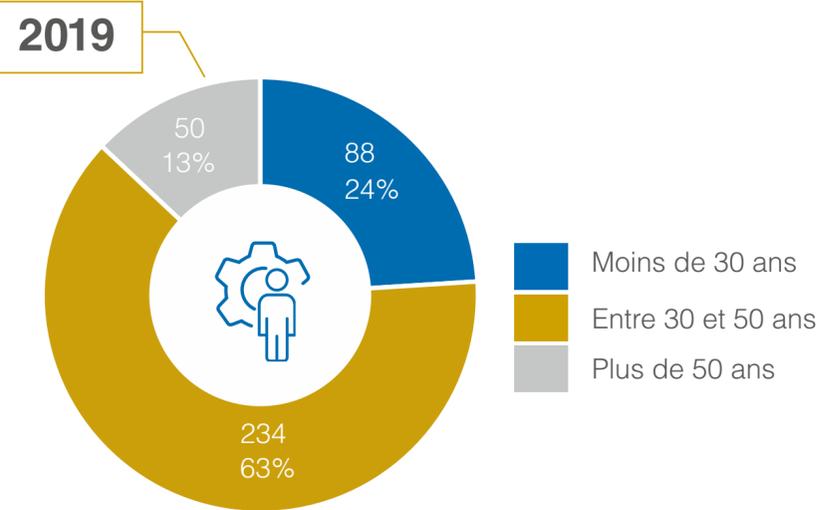


Répartition des employés par tranche d'âge, catégorie, sexe, lieu d'origine et nouvelles embauches

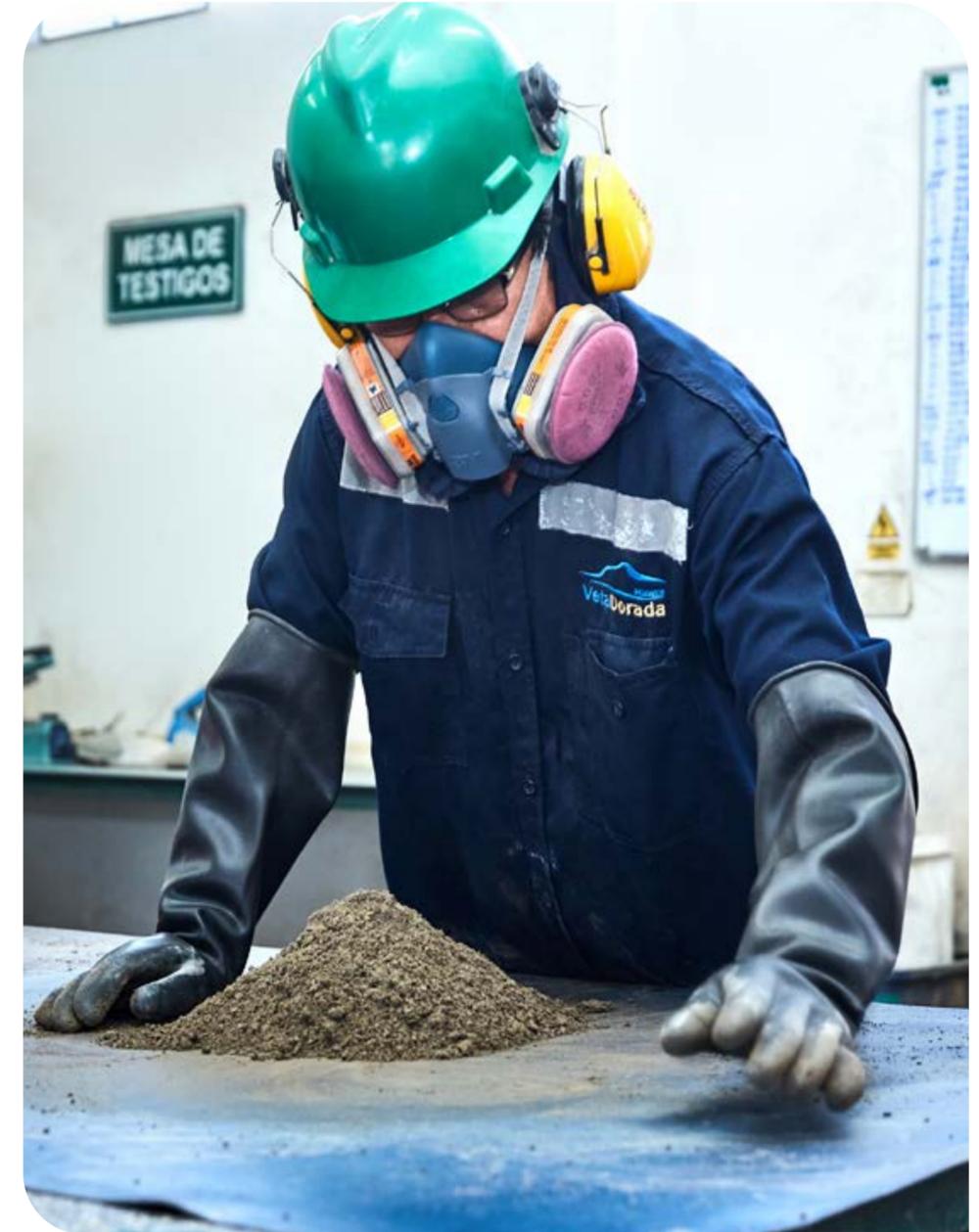
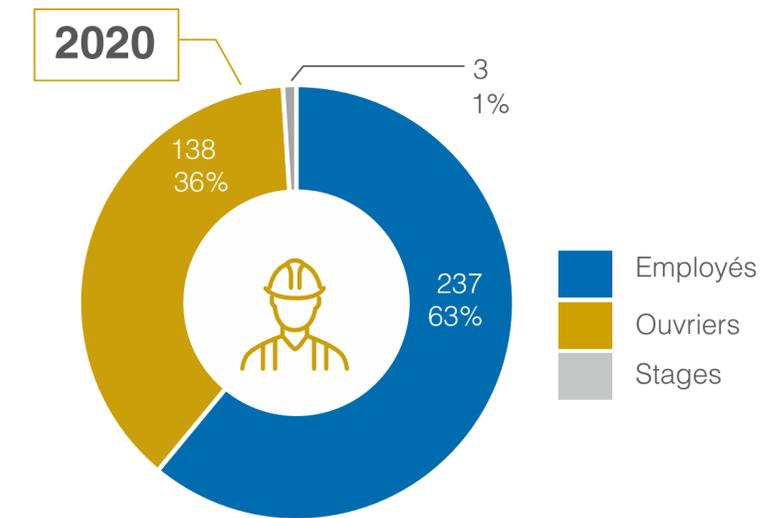
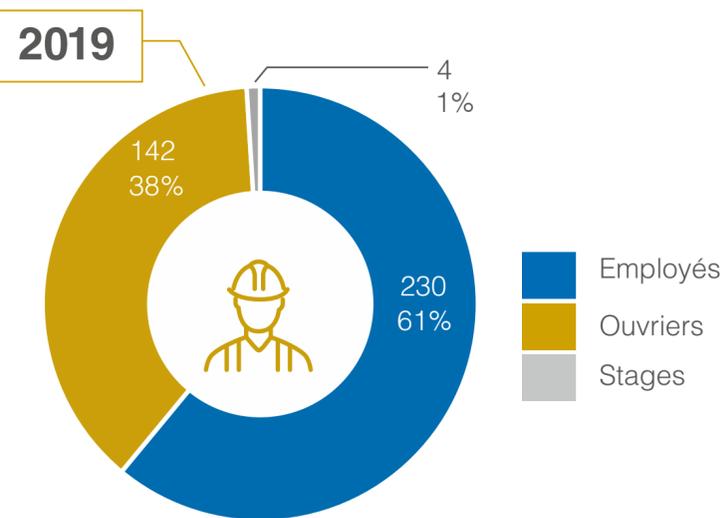
GRI 102-8

GRI 405-1

Tranche d'âge :



Catégorie:

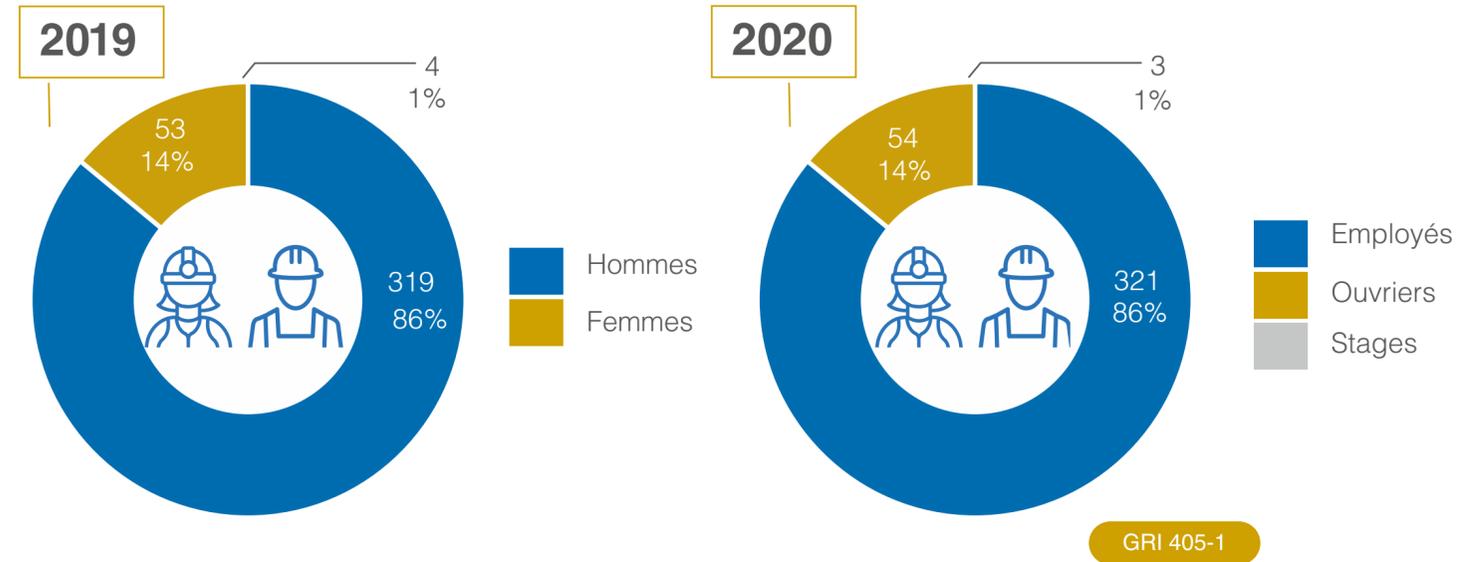




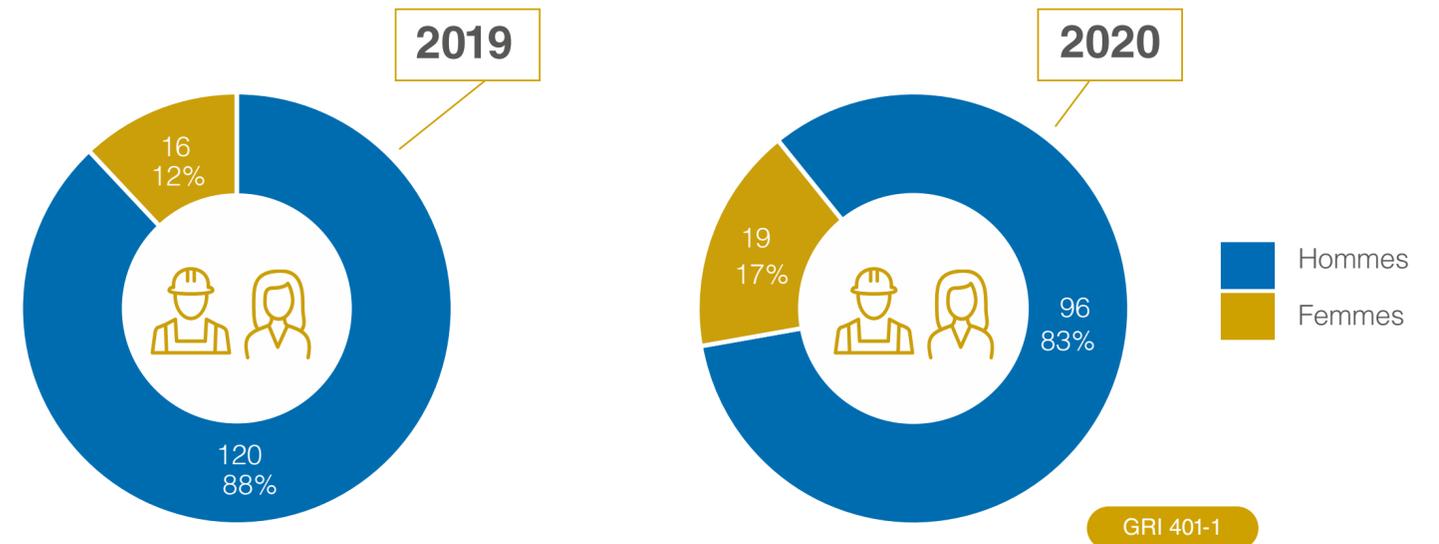
Nous respectons la diversité et l'égalité des chances. Les hommes et les femmes bénéficient du même traitement et des mêmes possibilités d'emploi.



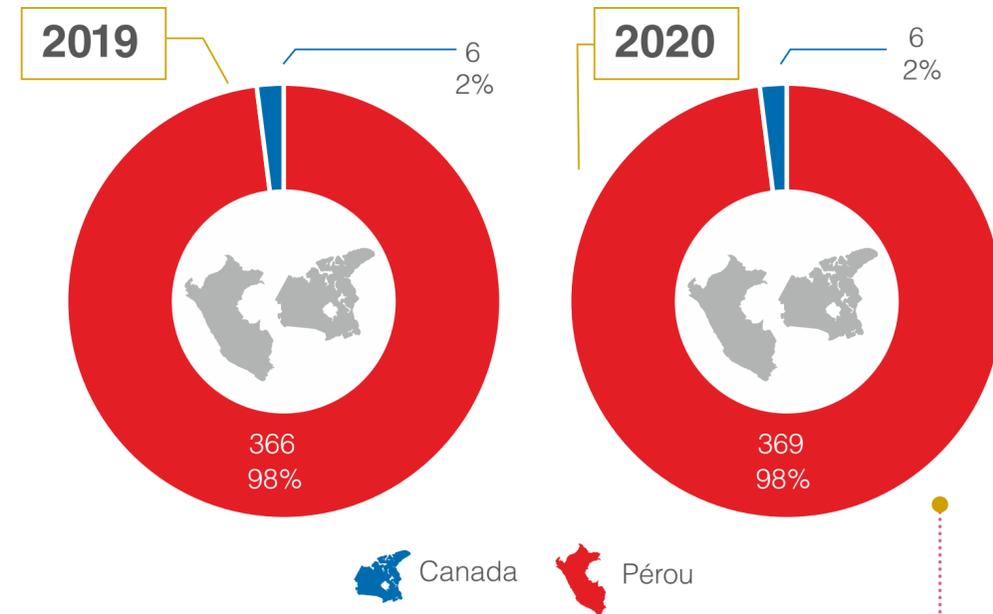
Genre:



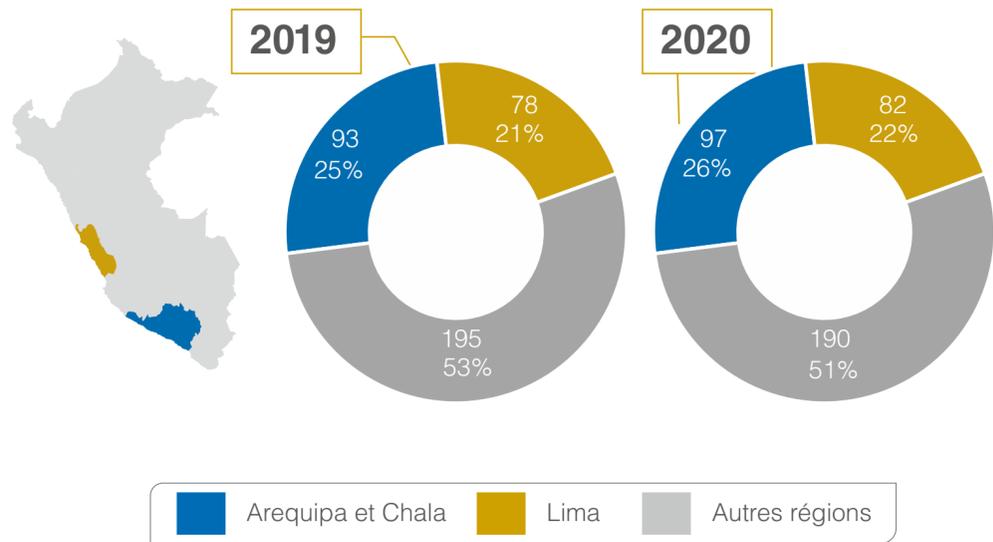
Nouvelles embauches :



Provenance:



Provenance Pérou



Le taux de roulement du personnel en 2020 était de 30,89 %, soit moins qu'en 2019 (31,97 %). Le taux de roulement le plus élevé a été observé chez les cols bleus, notamment les opérateurs de déchargement et de concassage travaillant à l'usine de Chala au Pérou.

Taux de roulement du personnel

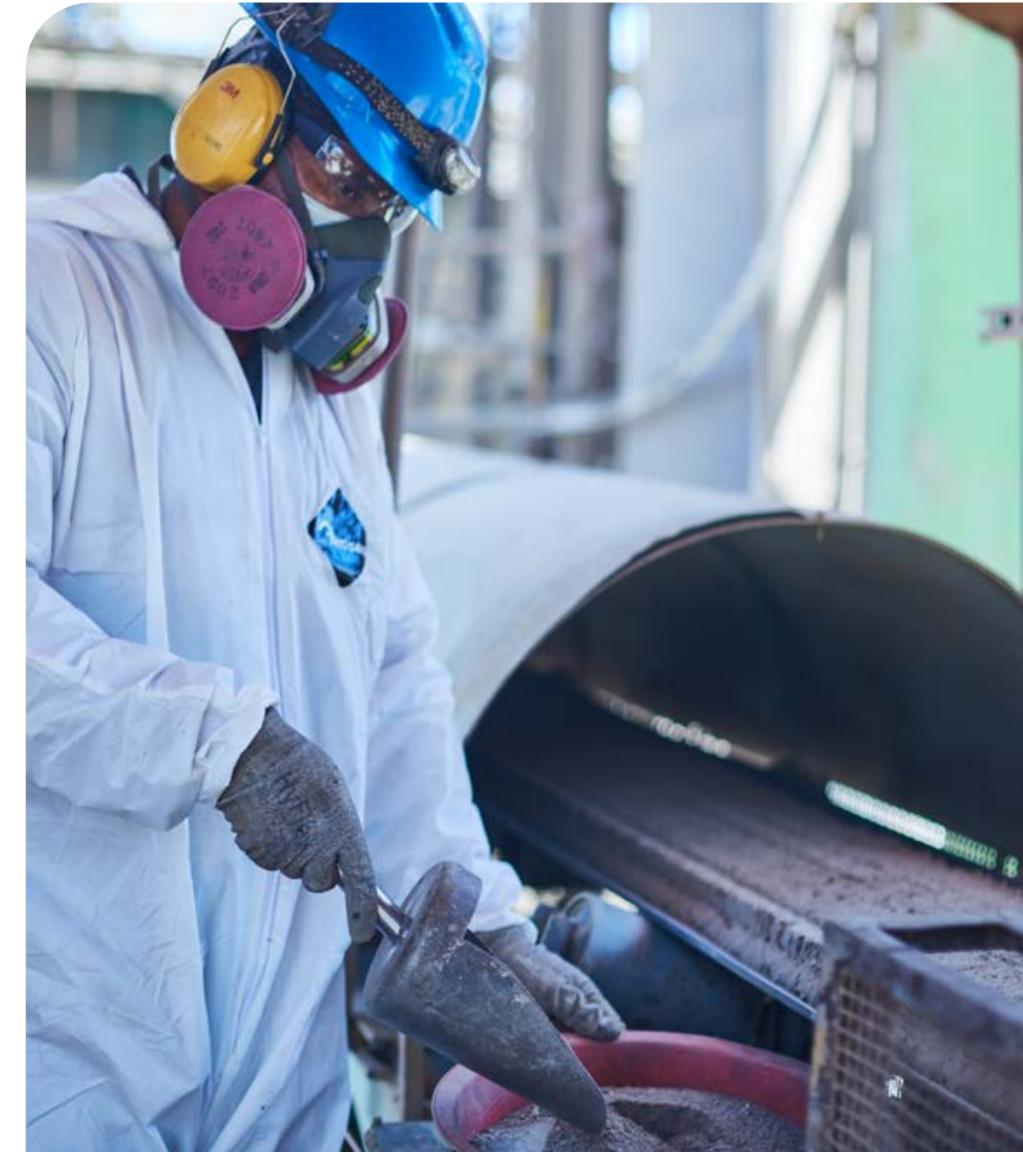
Nombre de cessations d'emploi pour la période

	Employés	Ouvriers	Total Cessations	Taux de roulement (%)
2019	49	68	117	31.97 %
2020	40	74	117	30.89 %

Les employés au Pérou, sous contrats à durée indéterminée, temporaires et autres, bénéficient, dès le premier jour de travail, des avantages suivants :

- Assurance vie ;
- Assurance contre les risques élevés pour le personnel travaillant dans l'usine, l'entreposage et la surveillance ;
- Examens médicaux initiaux, de fin de contrat et annuels ;
- Congés de maladie, maternité, paternité et allaitement ;
- Assurance EsSalud ;
- Assurance EPS (employés souhaitant y adhérer) ;
- Prime de mobilité en fonction de la région ;
- Indemnités journalières pour la nourriture du personnel opérationnel.
- Tests de dépistage de la COVID-19 toutes les semaines ou tous les 15 jours, en fonction du risque d'exposition.

GRI 401-2



Par ailleurs, au total, 23 employés ont pris un congé parental en 2020, avec 3 congés de maternité et 20 congés de paternité accordés. Tous les employés qui ont bénéficié de cet avantage ont repris le travail.

Congé Parental

		Maternité		Paternité		Total	
		Nombre	Jours	Nombre	Jours	Nombre	Jours
	2019	3	292	20	199	23	491
	2020	2	100	16	160	18	260

GRI 401-3

Rémunération équitable

L'un des objectifs de la société est de rémunérer équitablement les employés, en fonction de leurs obligations et responsabilités pour le poste occupé, de la compétitivité du marché et des disponibilités budgétaires.

La rémunération est établie conformément au barème des catégories de rémunération, qui comprend trois catégories et dix sous-catégories.

Barème des catégories de rémunération

Catégorie	Sous-catégorie	Détail
EMPLOYÉS  	HD	Haute Direction
	1	Gestionnaires
	2	Direction
	3	Directeurs adjoints
	4	Superviseurs
	5	Analystes
	6	Adjoints
7	Assistants	
OUVRIERS	8	Opérateurs
STAGES	9	Stagiaires

Au Pérou, les employés de notre filiale Minera Veta Dorada souscrivent des contrats à durée déterminée et indéterminée qui comportent les mêmes avantages, ainsi que des contrats à temps partiel qui sont régis par la loi péruvienne.

Les avantages sociaux accordés à un employé sont basés sur la catégorie d'emploi entre les opérateurs et les employés, comme établi dans notre norme sur l'équité salariale et la non-discrimination. La rémunération minimale correspond au salaire minimum minier approuvé au Pérou.

GRI 202-1

Un exemple manifeste de non-discrimination est l'embauche de personnes handicapées - en vertu de la loi générale sur les personnes handicapées (loi 27050 du Pérou) - qui jouissent de tous les avantages et droits liés à l'emploi.

GRI 405-1

Recrutement de personnes handicapées



Catégorie	2019	2020
Employés	6	6
Ouvriers	2	3
Total	8	9

Parvenir à l'égalité et éliminer la discrimination entre les sexes sur le lieu de travail est non seulement une tâche permanente, mais aussi une tâche collective. En vertu de la mise en œuvre de son code de conduite, Dynacor s'engage à ne pas faire de discrimination.

GRI 406 -1

L'entreprise n'a pas de syndicat, mais nous respectons la liberté d'association de tous les employés.

GRI 407 -1

Nous n'avons pas recensé de cas de discrimination, de travail des enfants ou de travail forcé.



GRI 409-1

GRI 408-1



Formation

Nous sommes convaincus que la meilleure façon de poursuivre notre croissance est de promouvoir le perfectionnement de nos employés de façon continue. C'est pourquoi nous nous engageons à assurer leur formation professionnelle et personnelle dans le respect de l'égalité des chances et sans aucun type de discrimination.

Notre plan de formation dans les domaines techniques est établi en fonction des besoins d'apprentissage identifiés par les différents secteurs de l'entreprise.

Formations par genre

	Hommes		Femmes		Total d'heures de formation
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	
	2019	42	414	15	
2020	26	195	19	306	501

GRI 404-1

2.1 Santé et sécurité au travail

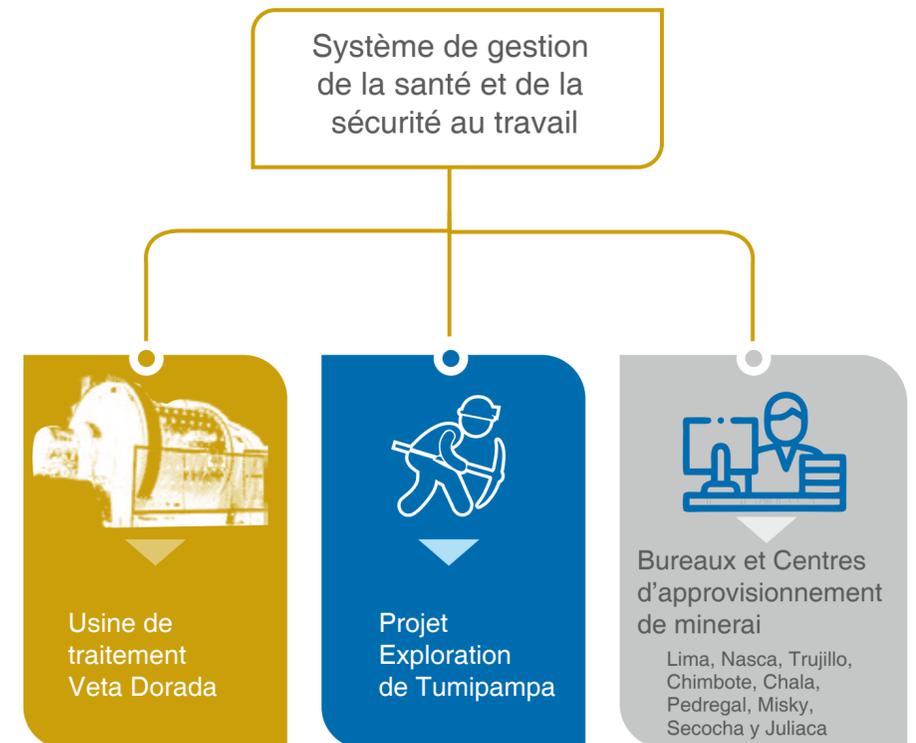
Depuis le début de nos opérations au Pérou, par le biais de notre filiale Minera Veta Dorada, nous avons fait de la santé et de la sécurité de nos employés une priorité. Ainsi, les activités que nous mettons en œuvre visent constamment à prévenir, minimiser et gérer les risques professionnels.

Nous disposons d'un système de santé et de sécurité au travail, en conformité avec :

- La loi sur la santé et la sécurité au travail, loi 29783 et amendements.
- Réglementation de la loi sur la santé et la sécurité au travail, D.S. N° 005-2012-TR et amendements.
- Règlement juridique sectoriel, le Règlement de santé et sécurité au travail dans les mines, D. S. N° 024-2016 -EM et amendements.

Sur la base de ces réglementations légales, une politique de santé et de sécurité au travail a été définie, examinée et approuvée par la direction générale, qui l'a diffusée auprès des employés, des entrepreneurs et des visiteurs.

Le programme de santé et de sécurité au travail est révisé chaque année, sur la base des suggestions de la direction, des audits externes et du comité de santé et de sécurité, ce qui permet une amélioration constante. De même, la direction est responsable des employés du secteur de la santé et de la sécurité, qui sont continuellement formés.



2.2 Gestion de risques

Afin d'identifier périodiquement les dangers professionnels et d'évaluer les risques, la structure hiérarchique de contrôle des risques est appliquée afin de les éliminer ou de les minimiser. L'entreprise dispose d'une matrice d'identification des dangers, évaluation et contrôle des risques (matrice IPERC), qui englobe tous les domaines administratifs et opérationnels, et le personnel est formé lors du processus d'initiation et pendant son séjour au travail, tant sur le plan théorique que pratique.

En outre, les employés disposent d'un formulaire de rapport d'incident pour signaler les dangers existants et les incidents de travail, lequel est transmis au service de sécurité au travail et à la direction.

Lorsqu'un employé est confronté à un danger imminent qui peut causer une blessure ou une maladie, il a le droit d'arrêter de travailler, d'informer sa direction et de reprendre le travail lorsque le danger a été éliminé ou est sous contrôle. Cette action est établie dans le Règlement interne sur la santé et la sécurité au travail.

L'entreprise dispose également d'un formulaire d'enquête sur les accidents et les incidents afin de déterminer les principales causes immédiates et les actions correctives appropriées.

GRI 403-1

GRI 403-2

Indicateurs de santé et de sécurité - Employés	2019	2020
Accidents mortels	0	0
Taux de fréquence des accidents enregistrables - Conséquences majeures	0	0
Taux de fréquence des accidents déclarables	2,39	1,48
Heures travaillées	838 200	674 594

Indicateurs de santé et de sécurité - Employés des entreprises contractantes	2019	2020
Accidents mortels	0	0
Taux de fréquence des accidents enregistrables - Conséquences majeures	0	0
Taux de fréquence des accidents déclarables	0	0
Heures travaillées	93 167	94 029

GRI 403-9

Les dangers liés au travail représentant un risque d'accident avec des conséquences majeures ont été déterminés avec la matrice IPERC et le niveau de risque avec la matrice d'évaluation des risques de base.



Aucun accident avec conséquences graves n'a été enregistré en 2019 et 2020





Les entreprises sous-traitantes dans le secteur minier et d'activités connexes, assurant les travaux d'entretien, les installations d'équipements mécaniques et électriques, les services de nettoyage et de désinfection et la surveillance, adoptent les normes et procédures établies par la société.

Au cours des années 2019 et 2020, aucun danger à risque élevé n'a entraîné de blessures au travail. Les dangers à haut risque, tels qu'évalués dans la matrice IPERC, font l'objet de contrôles basés sur la matrice de contrôle des risques. Ceux-ci comprennent : l'élimination, la substitution, les contrôles techniques, les mesures administratives et l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI).

Les principales mesures de prévention dans les emplois à haut risque étaient les suivantes : mise en place de protections et



d'arrêts d'urgence sur les convoyeurs, de barrières de sécurité en cas d'approche d'équipements en mouvement, de verrous de type *Lock out-Tag out*, d'utilisation de dispositifs rétractables, de harnais de sécurité, d'extincteurs et de permis de travail à haut risque.

Participation des employés

Afin de favoriser la participation à la santé et à la sécurité au travail, les employés élisent leurs représentants au comité ou au sous-comité de santé et de sécurité par vote secret et direct. Le nombre de représentants des travailleurs au sein du comité ou du sous-comité est égal à celui de l'employeur.

Les représentants des employés participent à la préparation de la matrice IPERC, aux audits externes et aux supervisions de l'autorité compétente, ainsi qu'aux inspections de sécurité, aux réunions régulières mensuelles ou extraordinaires, et sur convocation du président du comité ou du sous-comité. Lors de ces réunions, les performances et les statistiques en matière de sécurité et de santé au travail sont présentées, et les menaces potentielles sont signalées en vue d'instaurer des mesures correctives. **GRI 403-4**

Formation

Les employés sont également formés de manière continue, selon les exigences des Règlements sur la santé et la sécurité au travail dans le domaine minier, et autres thèmes définis en fonction du risque au travail.

Les cours sont établis selon un plan de formation annuel, au moins six sujets sont développés mensuellement sur les lieux de travail à haut risque et au moins quatre dans les bureaux

et centres d'approvisionnement de minerai. Les cours sont dispensés durant les heures de travail par des professionnels et des techniciens ayant une formation supérieure et sont évalués par un examen à la fin de la formation. **GRI 403-5**

Le personnel de surveillance des bureaux et des sociétés de service de surveillance de l'unité de production reçoit également une formation d'accueil et une formation en cours de stage, sur les pratiques de sécurité, la santé au travail, l'environnement et la qualité du service aux clients. **GRI 410-1**

Formation sur les pratiques de sécurité, de santé au travail et d'environnement

GRI-403-5



	2019	2020
Heures de formation	16 166,51	10 605,58

Service de santé

L'usine Veta Dorada dispose d'une unité médicale composée de professionnels de la santé qui fournissent des soins médicaux et de premiers secours 24 heures sur 24 à l'ensemble du personnel travaillant sur le site.

Afin d'assurer la qualité des soins, l'unité médicale dispose d'un inventaire de médicaments, d'une salle de soins médicaux et d'une ambulance de type II pour l'évacuation des patients nécessitant des soins spécialisés. De même, les informations relatives à l'état de santé des employés sont confidentielles,

entre le médecin et le patient. Par conséquent, elles ne peuvent être divulguées qu'avec l'autorisation de l'employé. **GRI 403-3**

Les employés de l'entreprise et les bénéficiaires déclarés ont également accès aux services de soins de santé médicaux et non liés au travail par l'intermédiaire d'EsSalud et des dispensateurs de soins de santé (EPS). **GRI 403-6**

Dans le cas d'employés qui effectuent des travaux à risque au sein de nos activités, il est demandé à l'entreprise contractante de leur fournir une Assurance complémentaire de Travail à Risques, de Pension et de Santé, afin qu'ils soient couverts en cas d'accident potentiel, ainsi que des Examens médicaux du Travail à l'embauche ou périodiquement, afin de s'assurer de leur bonne santé. **GRI 403-7**



Le personnel de santé contribue à la minimisation des risques professionnels en réalisant un plan de contrôle médical en milieu de travail et le suivi d'agents de risques professionnels.



2.3 Dynacor face à la COVID-19

En 2020, il a été particulièrement difficile de continuer à fonctionner face à la pandémie de COVID-19. En mars, après l'annonce de la quarantaine et de l'état d'urgence par le gouvernement péruvien, nous nous sommes rapidement adaptés. A notre filiale Minera Veta Dorada, des mesures préventives ont été mises en place pour éviter l'infection par la COVID-19, avec des protocoles sanitaires pour notre unité minière, les bureaux et les centres d'approvisionnement de minerai.

L'arrêt des activités a limité notre action aux activités critiques, avec un minimum de personnel et la mise en quarantaine de la plupart des employés.

Le 5 juin 2020, conformément à la phase 2 de réactivation économique dictée par le gouvernement, qui prévoyait la reprise des activités dans le secteur minier et les activités connexes, nous avons enregistré notre Plan de surveillance, de prévention et de contrôle de la COVID-19 au travail auprès du ministère de la Santé. Ce faisant, nous avons respecté les normes sanitaires émises par le ministère de l'Énergie et des Mines (Minem) et nous avons repris nos activités le 6 juin.



Procédures obligatoires de prévention à la COVID-19

- **Nettoyage et désinfection des lieux de travail.**



- Tous les lieux de travail sont désinfectés à l'eau de Javel et à l'alcool à une fréquence établie.
- Désinfection des sols, des toilettes, des ustensiles et surfaces de cuisine, du matériel de bureau et des bureaux.



- **Identification des symptômes de la COVID-19 avant l'entrée sur le lieu de travail.**



- Avant leur transfert, leur retour ou leur réintégration au travail, les employés et les sous-traitants doivent se soumettre à des tests de dépistage en fonction de leur risque d'exposition ou selon ce que le médecin de travail de la société juge approprié.
- Par ailleurs, les susmentionnés doivent remplir un affidavit de bonne santé et remplir un formulaire de symptomatologie COVID-19.

- **Lavage et désinfection des mains obligatoires**



- Chaque travailleur se lave fréquemment les mains à l'eau et au savon et se désinfecte avec du gel alcoolisé, disponible à l'entrée de l'usine, à la cafétéria et dans les zones de travail.

- **Sensibilisation à la prévention de la contagion sur le lieu de travail.**

- COVID-19 : Définition, symptômes, diagnostic et traitements.
- Mesures préventives contre la COVID-19.
- Formation à l'hygiène respiratoire.

- Formation et atelier sur le lavage des mains avec de l'eau et du savon.
- Formation et atelier sur la désinfection avec un gel alcoolisé à 70 %.
- Formation à l'utilisation obligatoire de masques pendant la journée de travail.
- Formation à la distanciation sociale.
- Formation à la prévention des formes de stigmatisation.
- Formation pour le maintien d'une bonne santé mentale.
- Formation sur l'importance du signalement précoce de la présence de symptômes de la COVID-19.
- Formation sur les mesures préventives pour éviter la contagion dans la communauté et à la maison, y compris le signalement précoce des symptômes de la COVID-19 ou de la grippe commune, et le fait d'avoir eu des contacts avec des personnes déclarées positives ou suspectes de la COVID-19.



• Mesures collectives de prévention



- Mise en place de balises d'entrée et de sortie sans contact.



- Désinfection des véhicules à l'eau et au chlore à l'aide de gicleurs à l'entrée de l'usine et des bureaux.



- Nettoyage et désinfection des chaussures à l'entrée de l'usine et des bureaux.



- Emplacements pour le lavage des mains avec du savon liquide.



- Points de désinfection avec un gel alcoolisé.



- Une distance sociale de 1,5 m et 2,0 m est pratiquée dans la salle à manger et les chambres.



- 50 % de places assises dans la cafétéria de l'usine, la salle de formation lors de réunions exceptionnelles, et à la réception des bureaux.



- Signalisation au sol, à l'entrée de la salle à manger et à l'endroit où sont pris les repas.



- Des milieux de travail aérés.



- Réunions de travail exceptionnelles en face à face, avec utilisation de masques et distanciation sociale.



- Des récipients étiquetés pour l'élimination des masques et des gants jetables.



- Zone d'isolement temporaire pour les cas suspects, lors de l'accueil des personnes à l'entrée de l'usine.



- Déplacement du personnel pour établir, selon la taille de la pièce, un (01) ou deux (02) employés par pièce. Dans ce dernier cas, la distance de 2,0 m par lit est maintenue.



- Construction d'un pavillon supplémentaire dans le camp et achat de lits, afin de maintenir la distance sociale par chambre.

• Mesures de protection personnelles.

- ▶ Distribution de masques, de respirateurs, de visières et de filtres pour le personnel, en fonction de leur niveau de risque.
- ▶ Distribution de gants, tabliers et masques jetables pour le personnel médical, les employés chargés du nettoyage et de la collecte des déchets.

• Surveillance continue des comorbidités des employés dans le contexte de la COVID-19.

- ▶ Révision des examens médicaux occupationnels, afin d'identifier les employés présentant des maladies préexistantes et des facteurs de risque.
- ▶ Identification des employés qui se trouvent dans un des groupes à risque

Facteurs de risques:

- ▶ Âge supérieur à 65 ans.
- ▶ Comorbidités telles que :
 - ▶ Hypertension artérielle,
 - ▶ Diabète,
 - ▶ Obésité avec IMC : 40 ou plus,
 - ▶ Maladies cardiovasculaires,
 - ▶ Maladie pulmonaire chronique,
 - ▶ Insuffisance rénale chronique sous hémodialyse,
 - ▶ Asthme,

- ▶ Cancer,
 - ▶ Autres états d'immunosuppression et,
 - ▶ Tous les autres établis par l'Autorité sanitaire nationale.
- **Prise quotidienne de la température, à une fréquence adaptée au risque d'exposition.**
 - ▶ La température est prise au début et à la fin de la journée de travail.
- **Retour et réintégration**
 - ▶ Des procédures obligatoires ont été déterminées pour le retour et la réintégration au travail, ainsi que la révision et le renforcement aux employés dans les procédures de travail avec des risques graves sur le lieu de travail. Le processus pour le retour ou la réintégration au travail des employés présentant des facteurs de risque pour la COVID-19 a également été défini.
- **Attention et suivi des cas**
 - ▶ Dans les différents cas, lorsqu'un employé ou un visiteur présentait des signes et des symptômes de la COVID-19, il était déclaré au siège, à l'unité médicale et au service des ressources humaines, pour une évaluation préventive et/ou une mise en quarantaine. Par la suite, l'employé est orienté sur les actions à suivre pour le suivi de son état de santé.

Les mesures de prévention contre la COVID-19 ont été diffusées par le biais d'appels téléphoniques, de vidéos, de courriels, de WhatsApp et de « Comunicándonos », le canal d'information interne de l'entreprise.



2.4 Pratiques d'achats

Notre chaîne d'approvisionnement tient compte d'un ensemble de processus assurant la fourniture d'intrants, de produits et de services afin de garantir le fonctionnement de nos opérations. Ce processus est géré par le département de la logistique.

Le processus commence par la requête de commandes internes en fonction des projections de coûts et d'investissements, lesquelles sont approuvées par la direction générale de notre filiale Minera Veta Dorada.

Selon les besoins de notre exploitation, nous nous concentrons sur la fourniture d'intrants, de produits et de services, dans les délais établis et à un prix compétitif, à partir de fournisseurs de l'usine Veta Dorada ou suivant le type de contrat établi.

Dans le cas des fournisseurs de minéraux, les mineurs artisanaux sont responsables du transport du minerai depuis leurs concessions jusqu'à l'usine de traitement située à Chala, dans la région d'Arequipa, au Pérou.

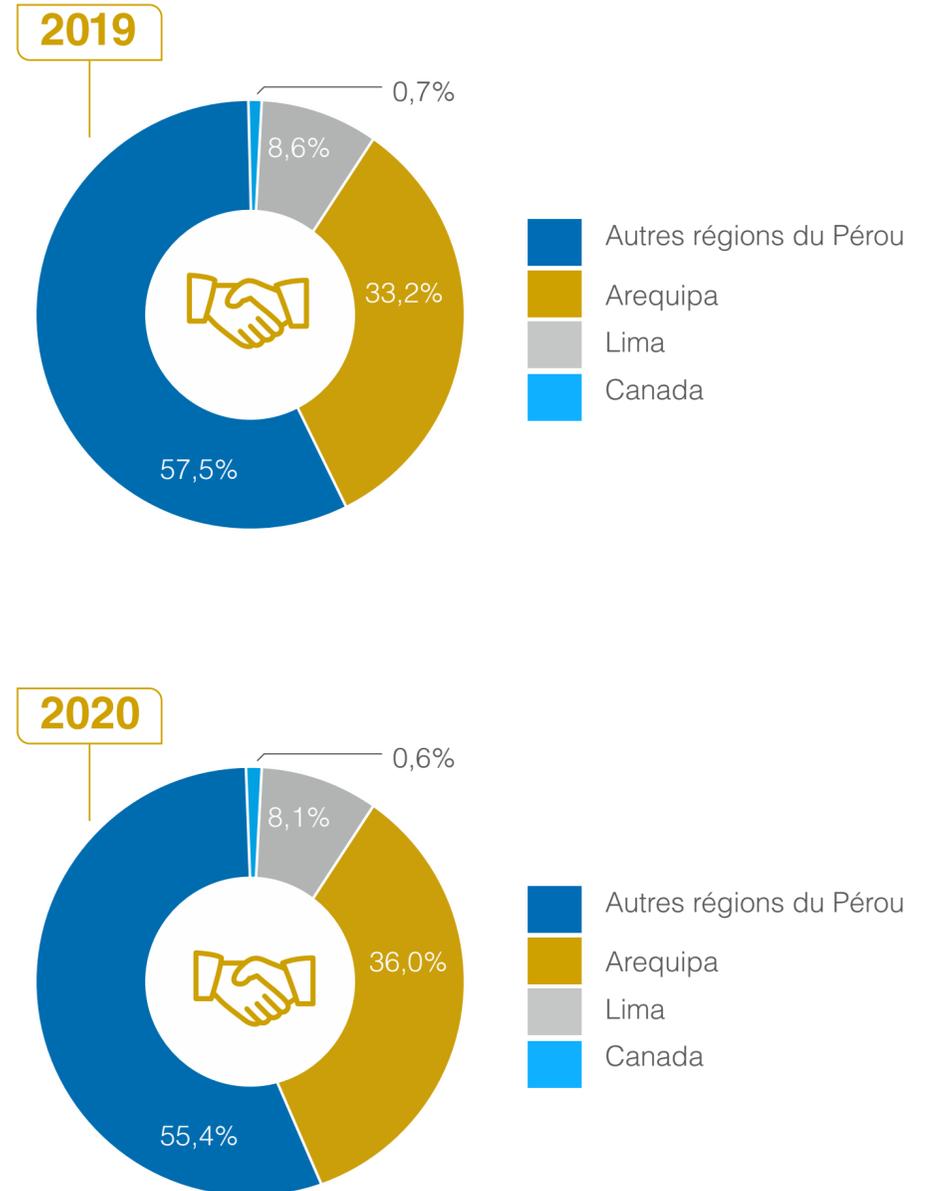
La présence de Dynacor dans la communauté a un impact positif sur une grande variété d'entreprises et de fournisseurs de services locaux. Il s'agit par exemple des fournisseurs de matières premières (minerais, produits chimiques, etc.) et de fournitures de bureau, ainsi que des prestataires de services alimentaires, des services médicaux et des services de conciergerie, entre autres. Comme nous achetons la plupart de nos matériaux sur le marché local, nous générons de nombreuses opportunités commerciales.



En 2020, Dynacor, par le biais de sa filiale Minera Veta Dorada au Pérou, a maintenu des relations commerciales avec 1 267 fournisseurs nationaux, achetant pour 76 millions de dollars US en matériaux et services. Parmi ces fournisseurs, 453 sont situés dans la région d'Arequipa, où se trouve notre usine de traitement, desquels nous avons acheté pour un montant de 27,5 millions de dollars US ce qui représente 36 % des dépenses auprès des fournisseurs.

Dépenses auprès des fournisseurs selon l'origine en 2019 et 2020

GRI-204-1

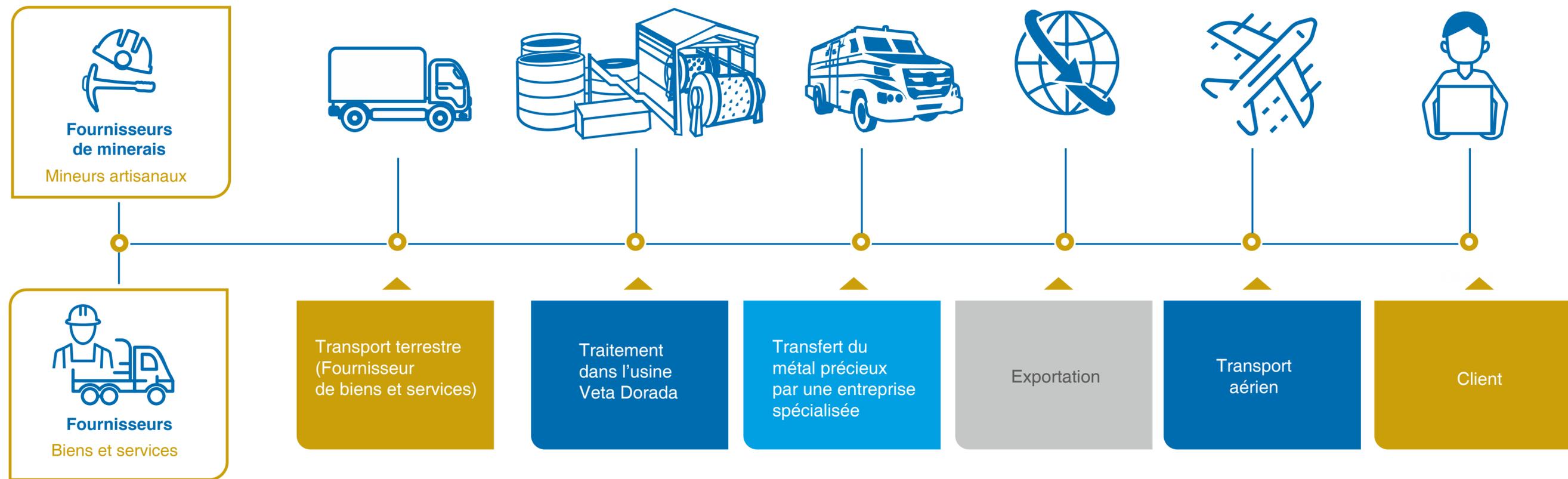


En 2020, il y a eu une augmentation de 3 % des dépenses chez les fournisseurs de la région d'Arequipa, par rapport à 2019 ; cette augmentation fait partie de notre objectif de favoriser les achats locaux afin de contribuer au développement des communautés où nous œuvrons.



Chez Dynacor, nous cherchons à mettre en place une chaîne productive et durable qui soutienne à la fois les besoins de croissance et d'expansion de la société.

Chaîne d'approvisionnement



3

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



3. Gestion de l'environnement

Chez Dynacor, nous cherchons à préserver et à prendre soin de l'environnement tout en garantissant le respect de nos objectifs de durabilité environnementale. Par le biais de notre filiale Minera Veta Dorada, nous avons mis en place des procédures et des mesures de contrôle pour minimiser ou éliminer les impacts négatifs.

Notre politique environnementale guide nos pratiques quotidiennes et définit les engagements suivants:

- Prévenir la pollution de l'environnement et protéger le milieu naturel, en utilisant nos ressources de manière à minimiser les impacts environnementaux significatifs résultant de nos activités.
- Se conformer aux lois et règlements environnementaux en vigueur et à ceux auxquels nous souscrivons volontairement.
- Fixer des buts et des objectifs pour le contrôle et l'élimination de tout impact négatif sur l'environnement.
- Former le personnel aux bonnes pratiques environnementales, en développant et en consolidant une culture de protection de l'environnement.
- Améliorer constamment notre système de gestion environnementale avec la participation active de nos employés afin de renforcer nos performances dans ce domaine.

- Communiquer notre politique à nos parties prenantes afin de consolider notre leadership en matière de gestion environnementale responsable.

Grâce à la mise en œuvre du système de gestion environnementale (SGE), basé sur la norme ISO 14001:2015, l'entreprise fait connaître la politique environnementale et les procédures environnementales établies.

Le système de gestion environnementale nous permet d'évaluer nos procédures de gestion concernant l'utilisation de l'eau, les effluents, l'énergie, les déchets, les émissions de gaz à effet de serre, les substances appauvrissant la couche d'ozone, la qualité de l'air, les émissions et le bruit, la manipulation et l'entreposage des chimiques, la protection de la biodiversité et les procédures en cas de déversement.

La société respecte tous les engagements environnementaux établis dans l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) de chaque unité minière. En outre, elle établit de manière proactive des procédures et des contrôles afin de dépasser les exigences de la législation environnementale. **GRI 307-01**

Dans le cadre du processus de mise en œuvre du système de gestion environnementale de l'année en cours, des auditeurs internes sont en formation en prévision des premiers audits internes en 2022.



Au cours de la **période couverte par ce rapport**, nous n'avons enregistré aucune **sanction monétaire** liée au **domaine de l'environnement**.





Nous sommes à évaluer les options de **projets d'énergie renouvelable** qui nous permettront de réduire notre empreinte environnementale.

GRI 302-01



3.1 Énergie

Nous sommes conscients que la consommation énergétique est directement liée aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique. C'est pourquoi nous estimons essentiel de faire bon usage de l'énergie dans toutes nos installations.

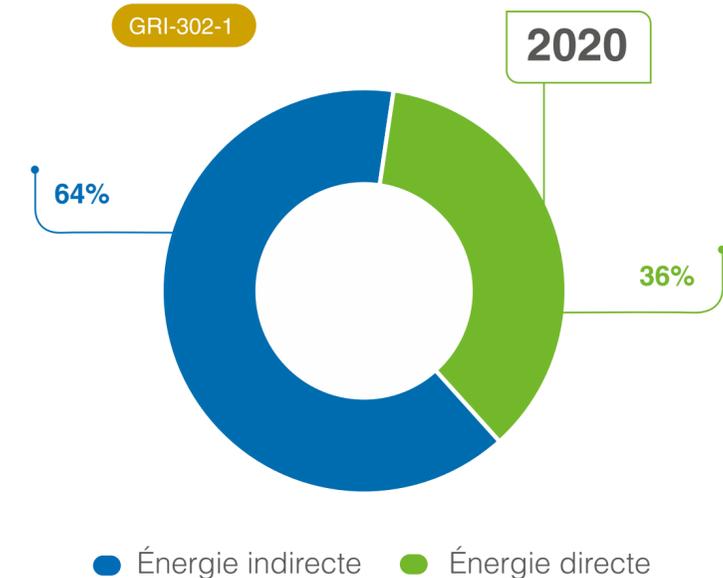
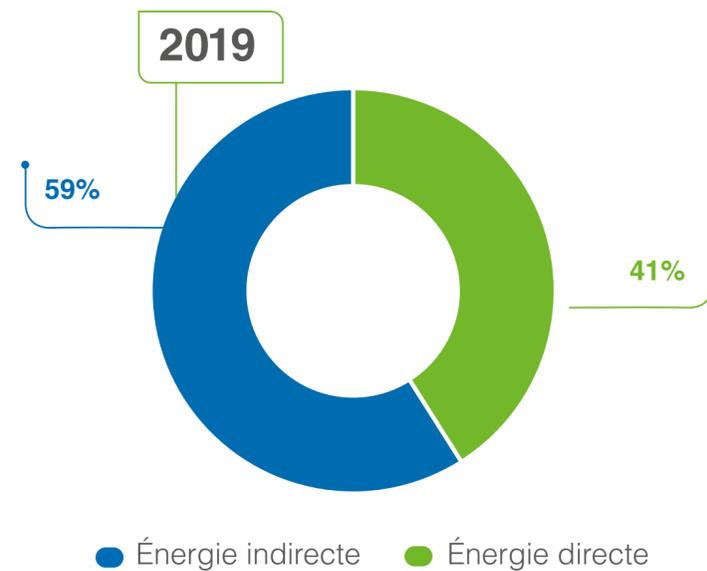
La réduction de la consommation d'énergie est l'une de nos priorités. Nous travaillons principalement sur l'efficacité énergétique de notre usine de traitement Veta Dorada, afin de réduire notre impact environnemental. Nous nous engageons à constamment améliorer chaque étape du processus, ainsi qu'à investir dans de nouvelles technologies afin de réduire notre empreinte environnementale globale.

L'électricité achetée au réseau local est qualifiée d'énergie indirecte tandis que les combustibles utilisés dans le cadre de nos activités sont qualifiés d'énergie directe. En outre, l'entreprise ne consomme pas d'énergie en dehors de l'organisation.

GRI 302-02

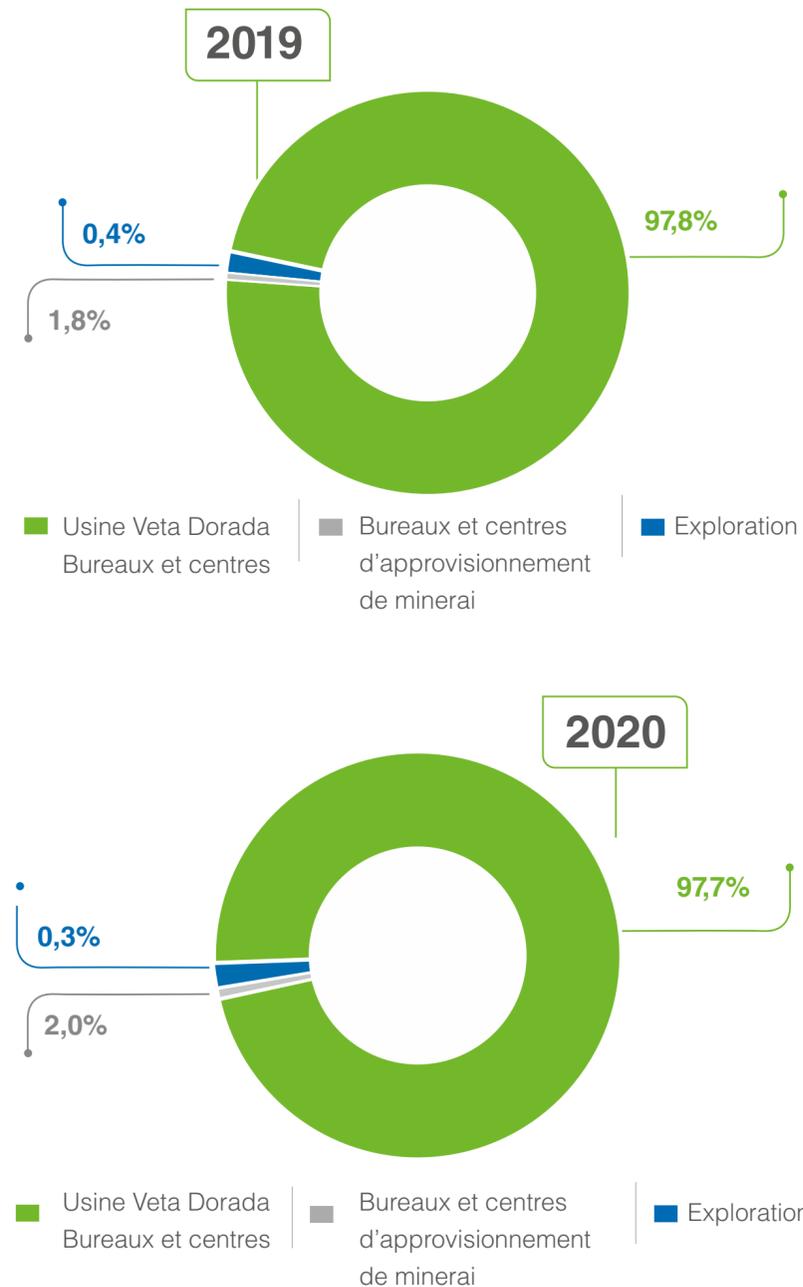
La consommation globale d'énergie absolue dans toutes les installations de Dynacor en 2020 était d'environ 32466 GJ. Sur ce total, 64 % correspondent à l'énergie indirecte et 36 % à l'énergie directe. Quant à notre usine de traitement de minerai, elle représente 97,7 % de notre consommation globale.

Consommation d'énergie par type



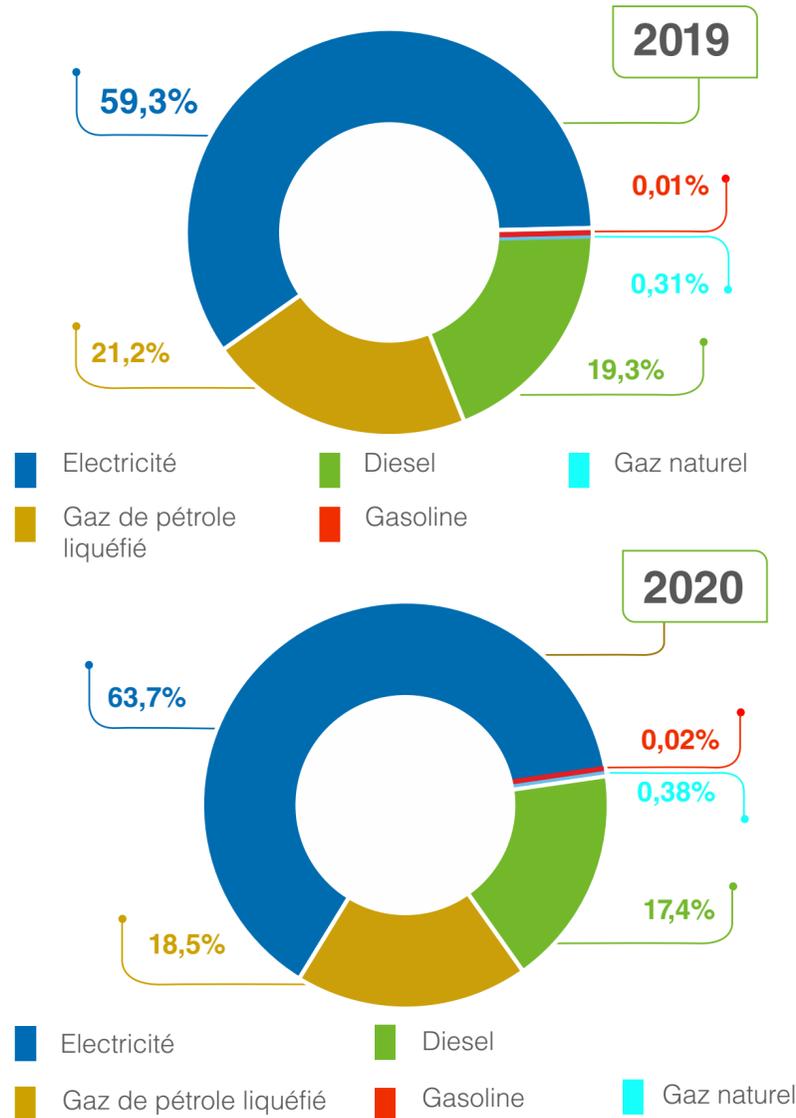
Consommation d'énergie par activité

GRI-302-1



L'énergie indirecte correspond à l'électricité et représentait 64 % de la consommation totale d'énergie. En ce qui concerne l'énergie directe, la principale consommation était le gaz de pétrole liquéfié (GPL), suivi du diesel. GRI-302-1

Détail de la consommation d'énergie



En 2020, nous avons enregistré une réduction de la consommation d'énergie par rapport à 2019 (32 466 GJ contre 43 800 GJ). Cette réduction est principalement due à l'arrêt de nos activités du 16 mars (date du début de la pandémie de COVID-19 au Pérou) au 5 juin 2020. GRI 302-4 GRI 302-5

Nous évaluons l'intensité énergétique sur la base de la consommation totale d'énergie et de la production en or équivalent. En 2020, l'intensité énergétique était de 0,6320 GJ par once d'or équivalent, alors qu'en 2019, elle était de 0,5327 GJ par once d'or équivalent. Cette augmentation est principalement due à l'arrêt de 100 % de la production de l'usine, ainsi qu'à d'autres activités, mais la consommation d'électricité et de combustibles s'est poursuivie en raison des activités essentielles effectuées par un nombre minimal d'employés de l'usine. GRI 302-3

Consommation d'énergie et intensité énergétique en 2019 et 2020

GRI 302-1 GRI 302-3

	Énergie (GJ)	
	2019	2020
Énergie directe (GJ)	17 848,06	11 786,53
Énergie indirecte (GJ)	25 952,48	20 679,72
Énergie totale (GJ)	43 800,53	32 466,25
Intensité énergétique: Énergie totale par once d'or équivalent (GJ/oz d'or éq.)	0,5327	0,6320

3.2 Émissions

Mesure des émissions de gaz à effet de serre

Le changement climatique est l'un de nos plus importants défis environnementaux et sociaux, car il s'agit d'une réalité qui affecte nos vies et qui pourrait représenter un défi pour nos opérations à l'avenir.

L'impact le plus important de nos activités et de nos opérations sur le changement climatique est dû à la consommation d'énergie au cours de notre processus de production et à l'émission de gaz à effet de serre (GES) qui en découle. Nous nous sommes donc engagés à réduire les émissions de GES, principalement en améliorant l'efficacité énergétique. Nous évaluons notre consommation d'énergie afin de mieux comprendre sur quels points nous devons concentrer nos efforts pour atteindre une plus grande efficacité des ressources.

En 2020, nous avons réalisé notre premier inventaire des émissions de GES. Cela nous a permis d'obtenir des informations relatives aux émissions totales de GES générées en 2019, qui sera notre année de référence, et nous permettra de mesurer l'évolution de nos émissions dans le temps.

En 2021, nous continuerons à mesurer nos émissions de GES dans le cadre de nos indicateurs environnementaux. Les objectifs les plus importants de cet indicateur sont de contrôler et de réduire les émissions directes de GES et de développer

un mécanisme de compensation des émissions de GES. Dans notre stratégie de réduction des émissions directes de GES, nous accordons la priorité à l'efficacité énergétique.

En 2020, les émissions absolues de gaz à effet de serre de toutes les installations de Dynacor (usine, bureaux, centres d'approvisionnement de minerai et d'exploration) ont totalisé environ 4 986 tonnes d'équivalent CO₂ ; 39 % de ces émissions étaient des émissions directes (de type 1) et 61 % des émissions indirectes (de type 2) provenant de l'électricité achetée.

Émissions directes et indirectes de GES

GRI 305-1 GRI 305-2 GRI 305-4

	Émissions GES (t éq. CO ₂)	
	2019	2020
Émissions directes (type 1) (t éq. CO ₂)	2 605,26	1 922,55
Émissions indirectes (type 2) (t éq. CO ₂)	3 849,34	3 063,64
Total des émissions de GES absolues (t éq. CO₂)	6 454,60	4 986,20
Intensité des émissions de GES Total des émissions de GES par once d'or équivalent (t éq. CO ₂ /oz Or éq.)	0,0785	0,0971

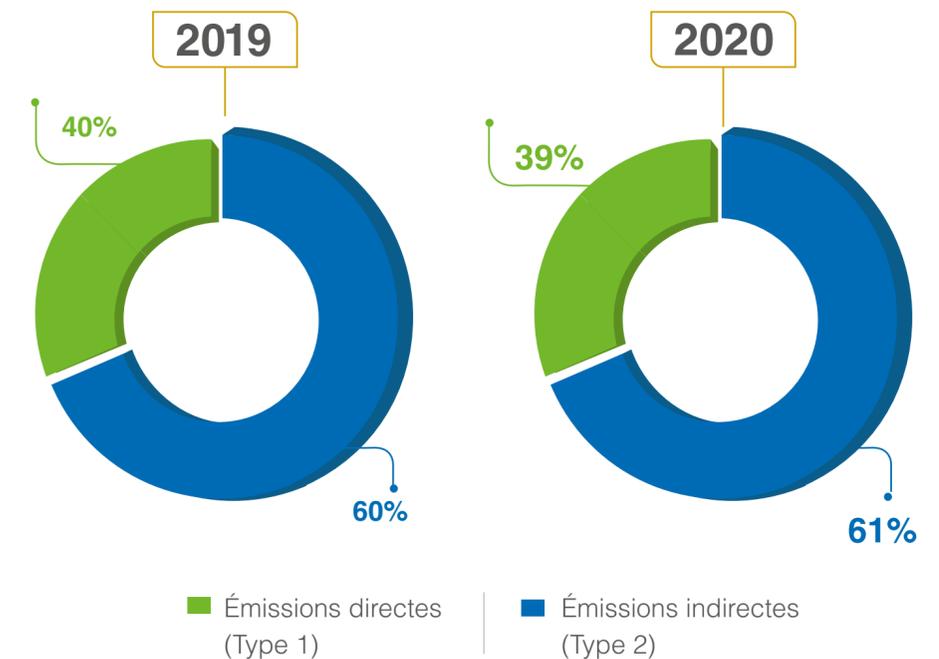
Les émissions directes de GES proviennent de la combustion de carburants fossiles utilisés à la cafétéria de notre usine, dans le processus de raffinage et dans les processus de fusion et de fonte d'échantillons, dans la production d'électricité par

les groupes électrogènes, dans le transport du minerai dans les véhicules Dynacor, ainsi que des émissions fugitives, provenant principalement de la manipulation et de l'utilisation de réfrigérants. Chaque activité a un facteur d'émission spécifique, qui est utilisé pour calculer ses émissions de GES.

L'électricité achetée représente la source principale des émissions de GES dans l'ensemble de nos opérations, car la majorité de celle-ci est produite par la combustion de combustibles fossiles; en 2020, elle représentait 61 % des émissions de GES. Le transport représente la deuxième plus grande source d'émissions (24 %), suivi par le diesel (8 %) et le gaz de pétrole liquéfié. (7 %).

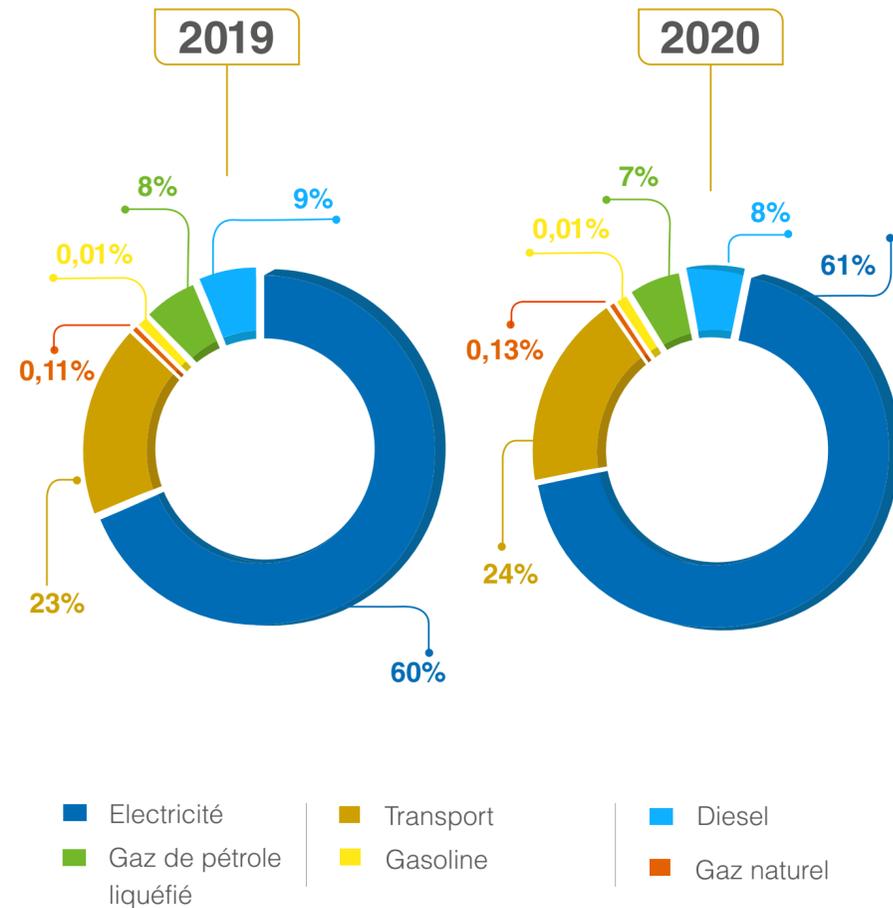
Émissions directes et indirectes de GES

GRI 305-1 GRI 305-2



Émissions de GES

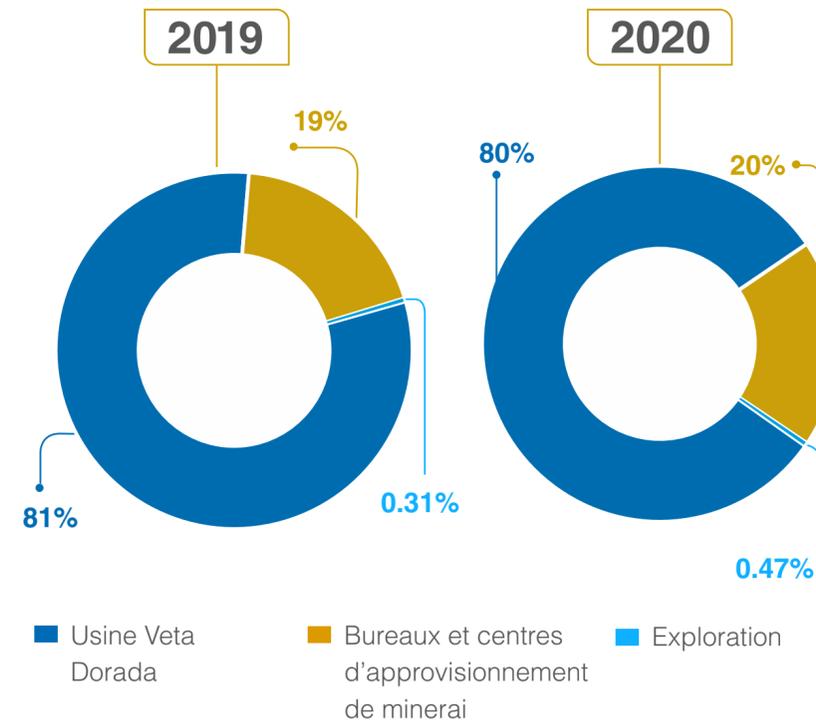
GRI 305-1 GRI 305-2



Notre usine de traitement représente 80 % des émissions, et les bureaux et centres d’approvisionnement de minerai, 20 %. D’autre part, les bureaux et les centres d’approvisionnement sont dotés de véhicules pour soutenir les mineurs artisanaux ; c’est la raison des émissions représentées par ces activités.

Émissions de GES par type d’activité

GRI 305-1 GRI 305-2



Les émissions de GES ont été calculées conformément à la norme GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting, élaborée par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development. Les limites du système pour le développement de ce recensement des émissions de GES sont définies selon l’approche du contrôle opérationnel, qui englobe les installations, les processus et les opérations sur lesquels Dynacor a un contrôle et des limites opérationnelles définies. Les gaz compris dans le calcul des émissions sont: CO₂, CH₄, N₂O. GRI 305-1 GRI 305-2



Pour effectuer une estimation de l’intensité des émissions de GES, nous nous sommes basés sur les émissions totales de GES (type 1 et type 2) et sur la production d’or équivalent. En 2019 (notre année de référence), l’intensité des émissions de GES était de 0,0785 t éq. CO₂ par once d’or équivalent, tandis qu’en 2020, elle était de 0,0971 t éq. CO₂ par once d’or équivalent. Cette augmentation est principalement due à l’arrêt de 100 % de la production de l’usine Veta Dorada, ainsi qu’à d’autres activités (du 16 mars au 5 juin 2020, en raison de la pandémie de COVID-19 au Pérou), cependant l’électricité et les carburants ont continué à être consommés en raison des activités essentielles réalisées par un nombre minimal d’employés de l’usine. GRI 305-4

Si l’on compare les émissions de GES absolues (type 1 et type 2) avec notre année de référence (2019), on observe une réduction des émissions (4986 t éq.CO₂ en 2020 contre 6455 t éq. CO₂ en 2019).

Inventaire des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Dynacor s'engage à réduire au minimum l'utilisation de substances réfrigérantes synthétiques, telles que l'hydrochlorofluorocarbone (HCFC) commercialement connu sous le nom de R-22, en n'achetant aucun de ces produits dans nos installations en cas de besoin.

Dans cette perspective, nous avons réalisé notre premier inventaire des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) en 2019. Cet inventaire nous a permis d'identifier que 22 % des réfrigérants que nous avons sont des HCFC (R-22), principalement utilisés dans nos anciennes unités de climatisation. Cette valeur est restée constante en 2020 et nous prévoyons de la réduire lorsque nous réapprovisionnerons les nouveaux équipements en achetant des réfrigérants sans HCFC. Les réfrigérants naturels seront la principale alternative. **GRI 305-6**

Émissions atmosphériques de composés inorganiques

Nous avons également estimé les émissions atmosphériques de composés inorganiques provenant de nos sources fixes. En 2019, ces émissions s'élèvent à 12 tonnes, tandis qu'en 2020, elles s'élèvent à 8 tonnes. L'oxyde d'azote (NO_x) représente 99,85 % des émissions totales de composés inorganiques, tandis que le dioxyde de soufre (SO₂) représente les 0,15 % restants.

Émissions atmosphériques de composés inorganiques **GRI 305-7**

		2019	2020
Oxyde d'azote (NO _x)	(t/année)	11,99	8,04
Dioxyde de soufre (SO ₂)	(t/année)	0,02	0,01
Émissions inorganiques totales	(t/année)	12,0	8,1
Oxyde d'azote (NO _x)	(%)	99,85%	99,85%
Dioxyde de soufre (SO ₂)	(%)	0,15%	0,15%

L'utilisation de gaz de pétrole liquéfié par la cafétéria, comme dans les processus de raffinage, de fusion et de coupellation d'échantillons de notre usine, ainsi que le carburant diesel utilisé principalement dans les groupes électrogènes, sont les deux principaux contributeurs à nos émissions totales de polluants atmosphériques inorganiques.

Au cours de la période étudiée, le suivi environnemental a été effectué dans toutes les stations du programme de monitoring approuvé dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE), ainsi que la soumission des rapports de monitoring aux autorités compétentes. Ces résultats sont conformes aux normes locales et internationales (de la région) et ne montrent pas d'influence négative significative sur la qualité de l'air du fait des activités de Dynacor. **GRI 305-7**



Nous évaluons les différentes options en matière **d'énergie renouvelable et de projets d'efficacité énergétique** qui nous permettront de **réduire** notre empreinte environnementale.

GRI 305-5

3.3 Eau

Chez Dynacor, nous nous engageons à utiliser les ressources en eau de manière responsable. Notre plus grande consommation d'eau est liée au processus d'extraction métallurgique de notre usine de traitement Veta Dorada, qui a consommé 92,2 % de la demande totale en eau de Dynacor en 2020.

Nous n'utilisons pas d'eau provenant de zones humides inscrites sur la liste de Ramsar ou d'aquifères reconnus comme vulnérables. Cependant, notre usine est située dans une région où il y a une certaine pénurie d'eau, il est donc essentiel de bien gérer cette ressource vitale. À notre usine, nous recyclons 65 % de l'eau de traitement qui entre dans le bassin de résidus.

Au cours de l'année 2020, la consommation d'eau globale de toutes les installations de Dynacor a été de 77,25 ML. De cette consommation, 29,85 % provenaient des eaux souterraines, 69,79 % de l'eau distribuée par un réseau local d'approvisionnement et 0,36 % en eau de surface.

Prélèvement d'eau par source en 2019 et 2020

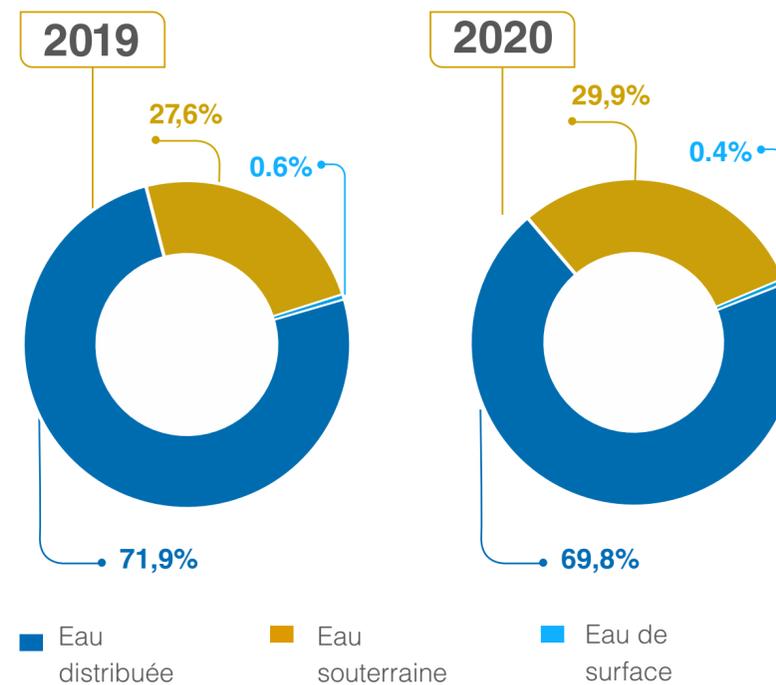
GRI 303-3

	2019 (ML)	2020 [ML]
Eau souterraine	23,30	23,06
Eau distribuée	60,75	53,91
Eau de surface	0,48	0,28
Consommation d'eau totale	84,52	77,25

Les eaux souterraines proviennent de nos puits ; l'eau distribuée provient du réseau local d'approvisionnement en eau ou d'ententes autorisées par l'Autorité nationale de l'eau (ANA) ; quant à l'eau de surface, elle provient du ruisseau Poctocochoa, et elle est utilisée dans notre camp d'exploration à Tumipampa.

Prélèvement d'eau par source

GRI 303-3



En ce qui concerne le type d'eau, 92 % de l'eau totale consommée en 2020 a une valeur de solides dissous totaux (SDT) supérieure à 1000 mg/L, la différence (8 %) étant de l'eau douce. Une proportion similaire a été constatée en 2019.

Consommation d'eau selon le type d'eau en 2019 et 2020

GRI 303-3

	2019 (ML)	2020 [ML]
Eau douce	6,45	6,02
Autres eaux (> 1000 mg/l de solides dissous totaux)	78,08	71,23
Consommation d'eau totale	84,52	77,25

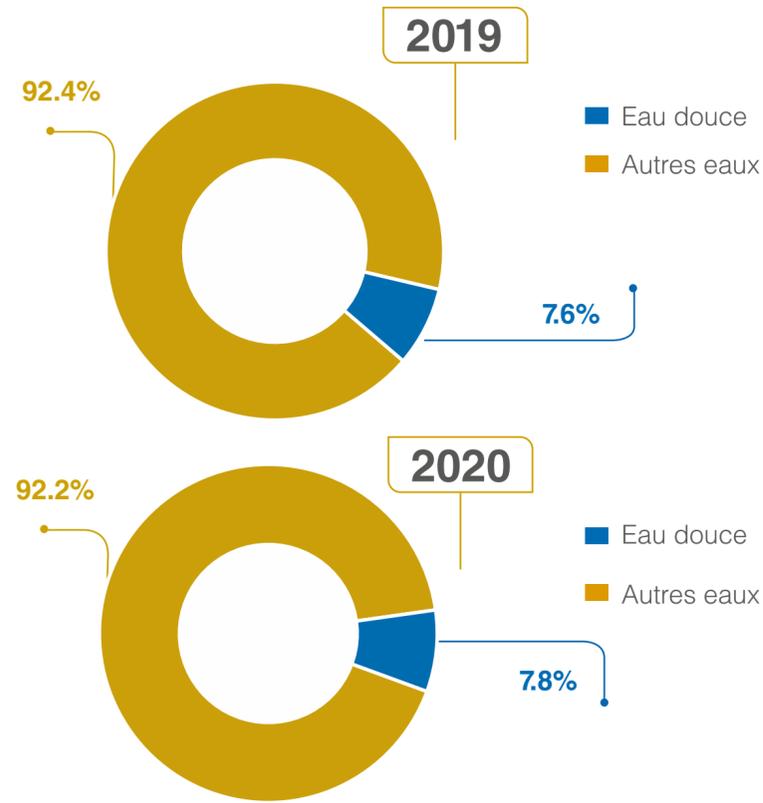


Pour réduire la **consommation d'eau**, nous évaluons des **projets** qui nous permettront d'atteindre cet objectif. L'un d'eux consiste à améliorer l'épaississement des résidus sortant de l'usine afin **d'économiser l'eau et certains intrants**.

GRI 303-1

Consommation d'eau totale selon le type d'eau

GRI 303-3

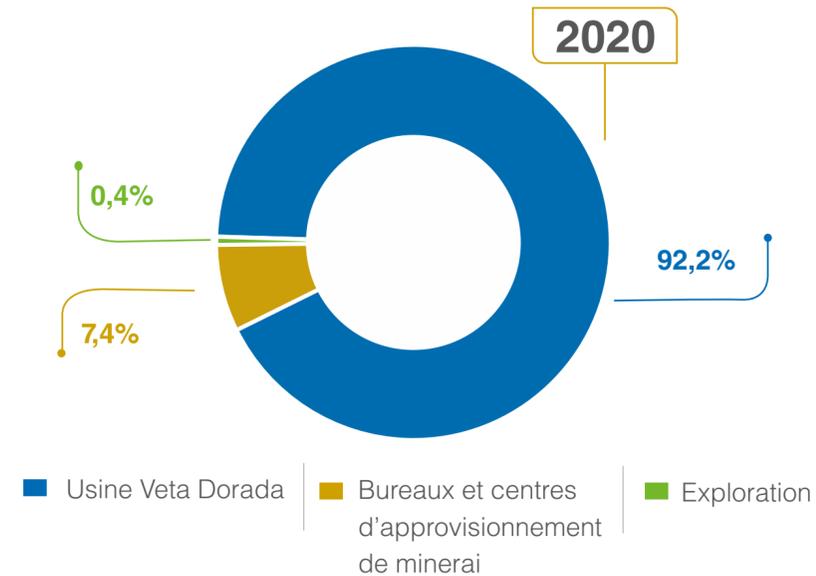
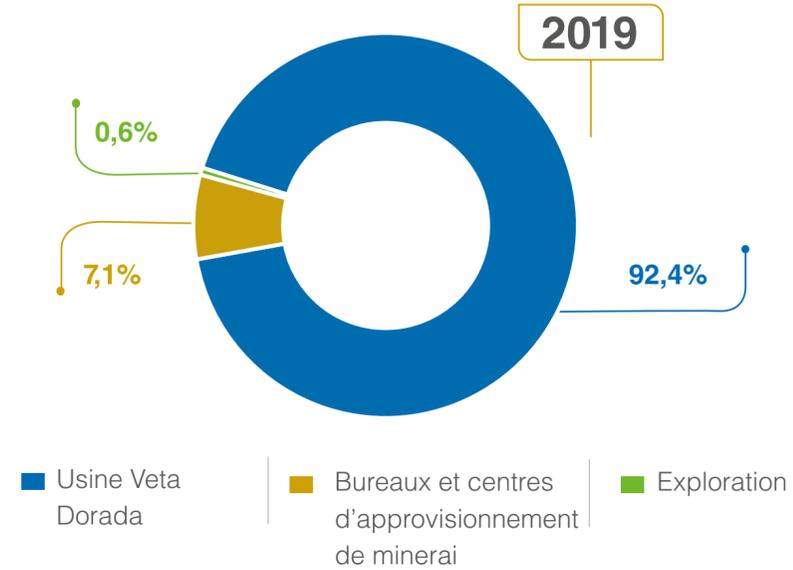


En 2020, notre usine Veta Dorada représentait 92,2 % de la consommation d'eau totale, tandis que les bureaux et les centres d'approvisionnement de minerai représentaient 7,4 % et le camp d'exploration seulement 0,4 %.

En comparant la consommation totale avec 2019, une réduction de 7,27 ML a été observée. Cette réduction est principalement due à l'arrêt de nos opérations du 16 mars (date du début de la pandémie de COVID-19 au Pérou) au 5 juin 2020.

Consommation d'eau selon l'activité en 2019

GRI 303-5



Dans notre usine de traitement, nous disposons de compteurs d'eau qui nous permettent de mesurer en permanence la consommation d'eau. Dans les bureaux, nous avons des compteurs d'eau dont les relevés ou la consommation mensuelle sont enregistrés sur les factures d'électricité. GRI 303-5

Eaux usées

Notre usine dispose d'une station d'épuration des eaux usées, laquelle traite les effluents domestiques générés et rejetés dans le parc à de résidus. L'eau provenant du processus d'extraction métallurgique, qui contient des minéraux solides à très faible teneur et des intrants chimiques, est également envoyée dans le parc à de résidus pour la séparation physique des solides. Le liquide (solution stérile) est récupéré et 65 % de ce liquide est recyclé dans le processus de production. Notre usine n'a aucun rejet externe, autrement dit, il s'agit d'une usine de traitement de minerai à zéro rejet. GRI 303-2 GRI 303-4



3.4 Déchets

Les activités minières peuvent générer des quantités considérables de déchets minéraux et non minéraux. Ces déchets, ainsi que le processus d'entreposage et de transport, peuvent présenter des risques pour l'environnement et la santé publique. La gestion efficace des matières résiduelles et la garantie de leur entreposage et de leur transport en toute sécurité sont donc essentielles pour protéger les personnes et l'environnement. Les déchets contribuent non seulement aux problèmes de mise en décharge et aux émissions de gaz à effet de serre associées, mais représentent également un gaspillage coûteux de ressources.

Dans notre usine de traitement Veta Dorada, nous traitons le minerai d'or qui provient de petits exploitants miniers et de mineurs artisanaux. Ce processus industriel génère des déchets industriels, des déchets domestiques, des déchets biomédicaux et des déchets particuliers.

L'un de nos principaux objectifs en matière de durabilité environnementale est la réduction des déchets par le recyclage et la mise en place de mesures de prévention des déchets à toutes les étapes du cycle de production. Pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré et mis en œuvre un programme de gestion des déchets, qui repose sur le concept des 4R-E (par ordre d'importance : réduction, réutilisation, recyclage, récupération et élimination) et qui est conforme à la loi péruvienne sur la Gestion intégrée des déchets solides.



Le programme établit le processus d'identification, de séparation, de traitement et d'élimination finale des déchets générés par les processus opérationnels et administratifs de notre usine. Il prévoit également la quantification de tous les déchets en termes de type et de poids, sur une base mensuelle et annuelle.

La classification des déchets tient compte des éléments suivants : déchets solides généraux, déchets dangereux, déchets biomédicaux, déchets recyclables et déchets spéciaux (tels que les piles). Dans le cadre de nos activités, nous disposons de conteneurs classés par couleurs, conformément aux dispositions de la norme technique péruvienne NTP 900.058-2019, de code de couleur pour les dispositifs de traitement des déchets solides.



Le programme de **gestion des déchets** a été mis en œuvre à notre usine **Veta Dorada en 2019** et nous prévoyons de le **déployer dans les bureaux en 2022**.

Les déchets générés par l'usine sont éliminés par des entreprises externes autorisées, qui sont évaluées chaque année. Chaque fois qu'il y a élimination ou élimination finale, une certification pour la gestion des déchets non dangereux ainsi qu'un manifeste pour la gestion des déchets dangereux sont émis.

La mise en œuvre du programme de gestion des déchets implique de suivre plusieurs étapes clés : le tri des déchets à la source, la gestion des déchets, l'entreposage temporaire et le traitement des déchets en vue de leur élimination finale. Ces mesures ont été communiquées aux superviseurs et au personnel de nos usines par le biais de sessions de formation sur l'environnement, afin de favoriser une culture environnementale parmi nos employés.

Le personnel sur place chargé de l'environnement apporte son soutien aux étapes clés du programme, qui comprennent:

- La supervision de la classification des déchets ;
- Le processus de traitement de chaque type de déchets ;
- Des informations spécifiques pour la réduction des déchets dans la cafétéria, les bureaux et les installations ;
- Le processus de documentation et de communication des informations sur les déchets ;
- L'identification de l'impact de nos activités sur l'environnement ;
- L'identification des possibilités de poursuivre la sensibilisation et l'intégration des pratiques de gestion des déchets afin de réduire les déchets générés et d'augmenter le recyclage.

En 2020, 129,14 tonnes de déchets ont été générés à notre usine, dont 56 % de déchets dangereux et 44 % de déchets non dangereux. En fonction de leur composition, les déchets sont recyclés, réutilisés et/ou transférés vers une décharge de sécurité ou une décharge sanitaire.

La génération de déchets a été réduite en 2020 par rapport à 2019 (129,14 tonnes contre 219,62 tonnes) ; cette réduction est principalement due à l'arrêt de nos activités lorsque la pandémie a commencé, ainsi qu'à la mise en œuvre du plan de réduction et de gestion des déchets. Cette réduction est également visible dans l'intensité, qui était de 2,51 kg de déchets par once d'or équivalent en 2020 et de 2,67 kg de déchets par once d'or équivalent en 2019, ce qui représente 6% de réduction dans l'intensité.

GRI 306-1

GRI 306-2

GRI 306-3

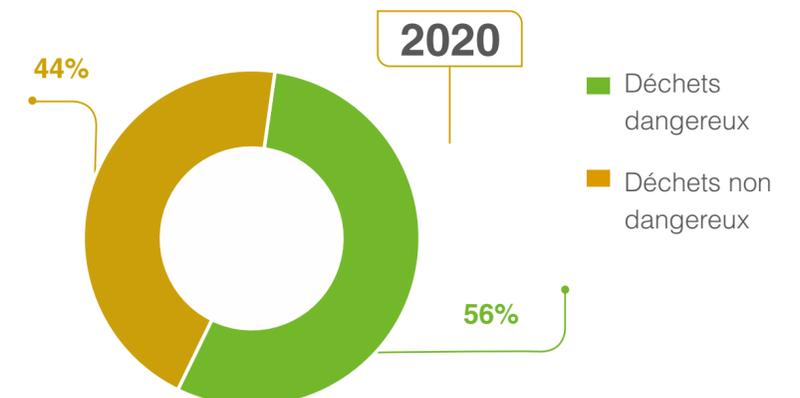
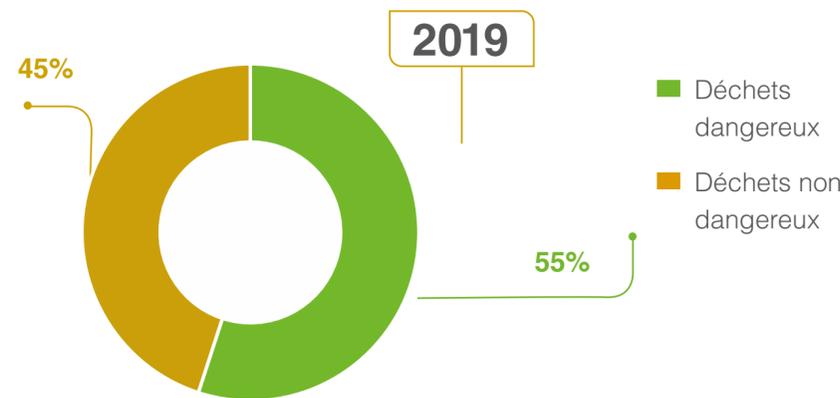
Déchets générés à l'usine de traitement Veta Dorada en 2019 et 2020 (en tonnes métriques)

GRI 306-3 GRI 306-4 GRI 306-5

	2020 (t)	2019 (t)	Envoyés à	
DÉCHETS DANGEREUX	Déchets dangereux non recyclés	68,61	112,15	Site d'enfouissement sécuritaire
	Déchets dangereux réutilisés	3,60	8,87	Réutilisation
	Déchets biomédicaux	0,06	0,08	Site d'enfouissement sécuritaire
	Déchets spéciaux	0,22	0,34	Site d'enfouissement sécuritaire
	Total des déchets dangereux	72,49	121,44	
DÉCHETS NON DANGEREUX	Déchets solides généraux	41,86	61,31	Site d'enfouissement sanitaire
	Déchets recyclés	14,79	36,87	Recyclage
	Total des déchets non dangereux	56,65	98,18	
Total des déchets générés	129,14	219,62		
Total des déchets envoyés à l'enfouissement	110,75	173,88		
Total des déchets recyclés ou réutilisés	18,39	45,74		
Total de l'intensité des déchets (kg de déchets générés/oz d'or éq)	2,51	2,67		

Type de déchets générés en 2019 et 2020

GRI 306-3

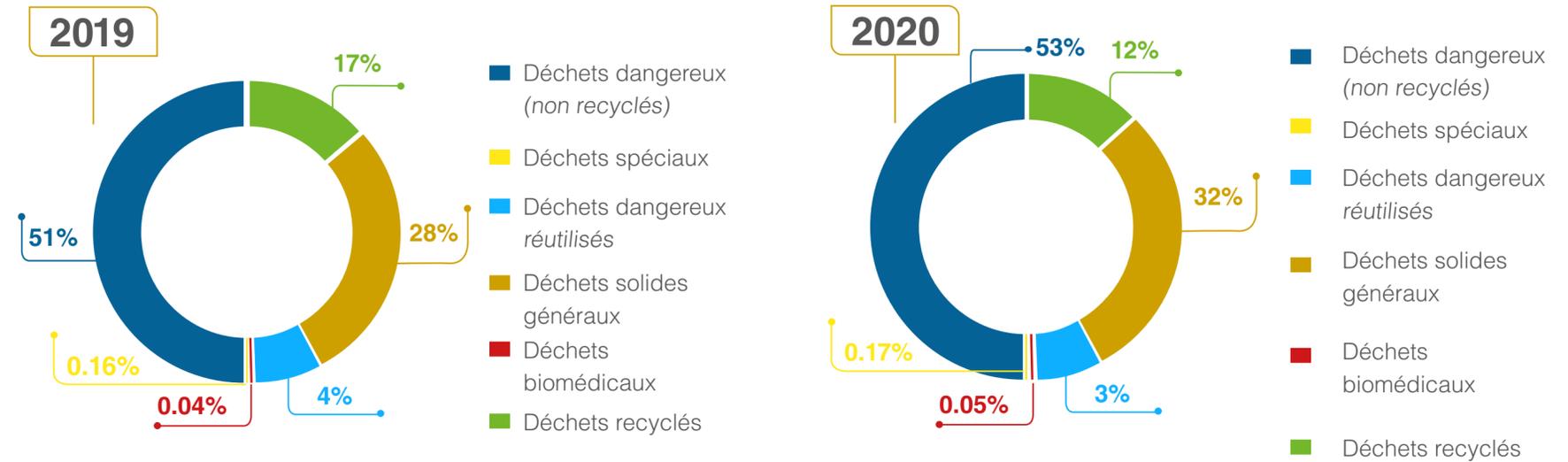


En 2020, 18,39 tonnes de déchets ont été recyclées ou réutilisées, ce qui représente 14 % de l'ensemble des déchets générés. Les principaux déchets dangereux réutilisés sont les huiles usagées, tandis que les déchets non dangereux qui sont recyclés sont principalement le carton, le plastique, le verre, le bois, le métal et la ferraille. Tous les déchets sont recyclés ou réutilisés par des entreprises externes dûment autorisées.

Les déchets envoyés à l'élimination sont traités par des opérateurs agréés, qui sont chargés de les transporter et de les déposer dans des décharges sanitaires autorisées pour les déchets non dangereux et dans des décharges de sécurité dans le cas des déchets dangereux. GRI 306-4

Classification des déchets en 2019 et 2020

GRI 306-3 GRI 306-4 GRI 306-5



4

ENGAGEMENT SOCIAL



4. Engagement social

4.1 Investissement social

Nous sommes engagés dans le développement durable et cherchons à faire en sorte que nos activités aient un impact social et économique positif, en donnant la priorité au bien-être des gens. Nous nous conformons aux normes et réglementations qui garantissent notre comportement éthique avec nos parties prenantes.

Notre investissement social a été réalisé à travers:

- Développement communautaire
- Programme PX Impact®

Pour allouer des ressources aux projets sociaux, nous tenons compte des étapes suivantes:



Suivi et évaluation

Suivi de l'impact du projet sur les bénéficiaires afin de déterminer d'autres investissements.

GRI 413-1



4.2 Développement communautaire

dynacor

Dans la zone d'influence directe de notre usine de traitement de minerai de Chala, nous avons pris des engagements sociaux avec nos parties prenantes afin de contribuer au bien-être social et économique, notamment des populations vulnérables, et de favoriser une relation harmonieuse.

Nos investissements sociaux étaient destinés à la santé, à la nutrition, à l'emploi local, à l'économie locale, ainsi qu'au développement et au renforcement de la capacité des institutions locales.



Programme de santé et de nutrition

Au cours de l'année 2020, nous avons alloué 950 \$US en dons de fournitures pour le centre de santé du district de Chala et pour rendre l'ambulance opérationnelle, ce qui a bénéficié à près de 130 personnes.



Afin d'assurer la nutrition des populations vulnérables à faibles ressources économiques, nous avons fourni 521 \$US de fournitures aux soupes populaires de Chala. Environ 100 personnes qui fréquentent la cantine paroissiale Obras de Misericordia et la cantine populaire La Aguadita en ont bénéficié.





Programme d'emploi local

Nous avons également encouragé l'emploi local et le recours à des entreprises locales, atteignant un investissement total de 137080 \$US, dans la zone d'influence directe de notre unité. Dans le seul domaine de l'emploi local, dans le district de Chala, 83691 \$US ont été alloués en 2020, pour un total de 15 résidents qui ont déclaré avoir leur maison dans la région.

Dans le but de soutenir l'entrepreneuriat local, une entreprise locale a été engagée pour effectuer des services de nettoyage et de désinfection dans les camps, la cafétéria et les bureaux de notre usine. Le montant du contrat s'élevait à 53389 \$US, ce qui a permis à sept personnes de trouver un emploi.



Programme d'économie locale

Nous avons alloué un total de 715 \$US en dons de biens de consommation aux populations à faible revenu de la communauté rurale de Chala Viejo et du village de jeunes d'El Progreso, au profit de 125 personnes.



Programme de développement et de perfectionnement des compétences de gestion d'institutions locales.

Afin de maintenir de bonnes relations et de renforcer les institutions locales, 499 \$US ont été investis en 2020. Un soutien a été apporté à la municipalité de district d'Atiquipa pour des activités visant à aider les enfants à faible revenu et les employés d'autres établissements.

Développement local: nombre de bénéficiaires 2020



Au cours de la période de référence, **Dynacor** a investi un total de **139 766 \$US** dans les soutiens divers de nos communautés environnantes.

4.3 Programme PX Impact®

En 2017, après avoir formé une alliance avec notre client suisse PX Precinox, nous avons créé le Programme PX Impact®, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'éducation et de la santé au sein des communautés de mineurs artisanaux et à petite échelle (MAPE), lesquels sont nos fournisseurs de minerai. De cette manière, nous nous efforçons de produire de l'or d'origine responsable.

Par la suite, nous avons créé le Fonds international d'aide aux mineurs artisanaux (FIDAMAR), qui est une association à but non lucratif dont l'objectif est de réaliser des projets sociaux grâce aux fonds du Programme PX Impact®.

Les ressources du Programme PX Impact® proviennent des clients qui achètent de l'or à PX Precinox, et qui paient une prime par rapport au prix de l'or sur le marché. Cette prime est destinée à la réalisation de travaux améliorant les infrastructures et les équipements en éducation et en santé des communautés où se trouvent les ASM.

Le premier projet du Programme PX Impact® a été mis en œuvre en 2018, dans la ville minière de Secocha, à Arequipa, au Pérou. Il a permis d'améliorer l'infrastructure de l'établissement d'enseignement Ricardo Palma grâce à un investissement de 76 744 \$US et a bénéficié directement à 860 élèves du primaire et du secondaire, 40 enseignants et 410 parents, et indirectement à 20 000 villageois de l'annexe de Secocha.

Au cours de la période de référence, nous avons mis en œuvre cinq projets :

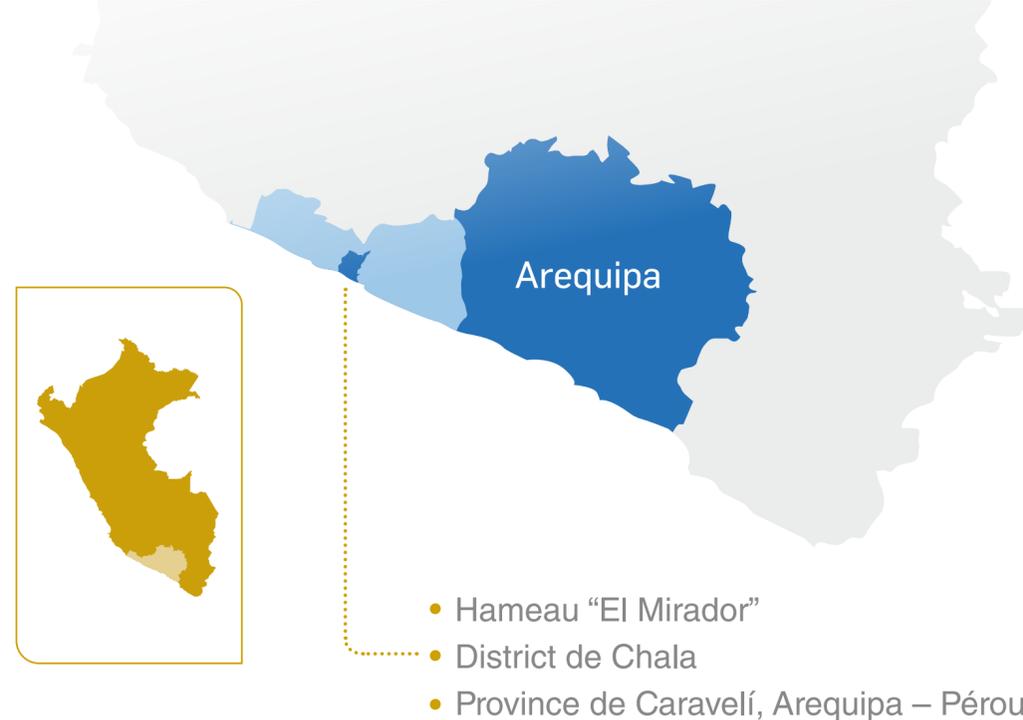


Le programme PX Impact® a investi **173 706 \$US** en appui social destiné aux secteurs de l'éducation et de la santé dans les **communautés de mineurs artisanaux** et à petite échelle, ainsi que dans la zone d'influence directe de nos activités. **GRI 203-1**

PRONOEI Sagrado Corazón de Jesús

Programme non scolaire d'éducation de la petite enfance

IMPACT®



Objectif:

- ✓ L'amélioration de l'infrastructure de milieu pour le développement de la petite enfance et la fourniture d'équipement et de matériel adéquats pour l'apprentissage psychomoteur des enfants.

Bénéficiaires:

- ✓ 14 enfants, 1 maitresse d'école, parents d'enfants (Direct)
122 habitants du hameau El Mirador (Indirect).

Investissement 2019: **22 151 \$US**

RÉALISATIONS:

- L'établissement d'éducation préscolaire hors école (PRONOEI) Sagrado Corazón de Jesús a obtenu le meilleur score dans l'évaluation annuelle de la qualité des établissements d'enseignement de ce niveau. L'évaluation a été faite par le ministère de l'éducation (Direction régionale de l'éducation de la région d'Arequipa-DREA), qui a évalué les étudiants, la maitresse d'école et ainsi que la performance de l'établissement d'enseignement.
- Le PRONOEI a été sélectionné comme salle de classe modèle pour la province de Caravelí au niveau des PRONOEI, en 2019, et est encadré au niveau régional, par les autorités éducatives.
- Grâce à l'investissement social, les autorités locales ont approuvé un poste d'enseignante pour la section des enfants de 1 an.
- Organisation et implication des parents pour : assumer la responsabilité financière des coûts de désinfection et de nettoyage, de l'entretien et de la maintenance du matériel et des locaux rénovés.
- Engagement et sensibilisation de l'établissement d'enseignement à rechercher davantage de soutien auprès des instances et autorités locales pour poursuivre sa contribution au développement de la petite enfance.
- Les changements et les améliorations apportés au bien-être des enfants ont inspiré aux parents et aux enseignants la confiance nécessaire pour continuer à mettre en œuvre des projets pour les enfants de la localité.

GRI 413-1



INFRASTRUCTURE | Entrepôt pour le matériel de psychomotricité, peinture pour le salon de classe et toit de la salle de jeux.



ÉQUIPEMENTS | Matériel de psychomotricité, tableau interactive et plancher microporeux.



Institution Éducative Inicial Miguel Grau

IMPACT



- Annexe Alto Molino
- District de Río Grande
- Province de Condensuyo, Arequipa – Pérou

Objectif:

- ✓ Mise en place d'infrastructures pour le développement de la petite enfance.

Bénéficiaires:

- ✓ 33 enfants, 3 enseignants, les parents (Directs)
- Un total de 5 000 habitants de l'annexe d'Alto Molino (Indirects)

Investissement 2019: **20 052 \$US**

RÉALISATIONS:

- L'Unité de Gestion Éducative Locale de Condesuyo, a réussi à obtenir deux salles de classe pour les enfants de 3 ans, ce qui représente 30 % de la population totale de 110 élèves de l'Institution éducative inicial Miguel Grau No. 40446 d'Alto Molino.
- Avant l'investissement social, les enfants de moins de 3 ans étudiaient dans le programme non scolaire d'éducation précoce — PRONOEI d'Alto Molino et dans l'institution d'éducation primaire d'Iquipí, capitale du district de Río Grande. Ils se déplaçaient sur de longues distances et étaient exposés aux accidents et à l'insécurité citoyenne de la région. Depuis 2019, les enfants étudient dans leur propre localité, car ils disposent de salles de classe conçues pour eux.
- L'autorité éducative a instauré un poste d'enseignant pour la section des 3 ans ainsi que la nomination de 2 enseignantes. Auparavant, l'établissement d'enseignement n'avait qu'un seul enseignant désigné.
- Les enseignants n'ont pas démissionné, contrairement aux années précédentes, du fait de la qualité des lieux pour le déroulement des cours.
- Grâce aux nouvelles salles de classe pour l'apprentissage des enfants, parents et enseignants ont acquis la confiance nécessaire pour continuer à mettre en œuvre des projets en faveur des tout petits dans la localité.



INFRASTRUCTURE | Salle de psychomotricité et salon de classe.

GRI 413-1

Institution Éducative Inicial Mi Jardín de Amor

IMPACT®

Objectif:

- ✓ Développer les capacités de conservation et de préservation de son environnement par la mise en place de potagers.

Bénéficiaires:

- ✓ 90 enfant de 3-5 ans, 4 enseignants, 87 parents d'enfants (Directs)
- ✓ Aprox. 3 000 habitants du village de La Aguadita (Indirects)

Investissement
2019:
17 324 \$US



RÉALISATIONS:

- Le centre éducatif Mi Jardín de Amor a mis en place un programme de classes participatives et expérimentales afin que les enfants puissent en apprendre davantage sur l'importance de la conservation et de la protection de l'environnement.
- Des professionnels locaux ont pris part au projet, contribuant à améliorer l'entretien des espaces verts et du jardin de l'établissement d'enseignement.
- Les parents se sont impliqués dans le travail pendant la mise en œuvre et, par la suite, ils se sont réparti les tâches pour maintenir le jardin en bon état.
- Certains parents et enfants ont mis en pratique ce qu'ils ont appris, en plantant des fruits et des plantes ornementales dans leurs demeures.

GRI 413-1



INFRASTRUCTURE | Un potager et des aires vertes.

Institution Éducative Manuel Scorza

IMPACT

Objectif:

- ✓ Amélioration de l'infrastructure de l'établissement d'enseignement Manuel Scorza et fournir le matériel informatique pour l'apprentissage des élèves.

Bénéficiaires:

- ✓ Élèves de l'école primaire, enseignants et parents (direct)
- ✓ La population de l'annexe El Trapiche (Indirecte)

Investissement
2019:

32 165 \$US

RÉALISATIONS:

- L'établissement d'enseignement a pu inclure une formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le plan annuel d'éducation 2020.
- Les enseignants du secondaire ont été continuellement formés avec l'aide des TIC améliorant ainsi leur travail pédagogique et didactique.
- Organisation et implication des parents dans l'entretien et la maintenance du matériel et des locaux rénovés.
- Un engagement et une prise de conscience de la part de l'institution éducative de rechercher plus de soutien afin de contribuer à l'amélioration de l'enseignement des enfants.
- Les changements et améliorations apportés aux infrastructures et aux équipements ont suscité la confiance des parents et des enseignants pour poursuivre les efforts en faveur de l'apprentissage et de la santé des élèves.

GRI 413-1



Trujillo



- Annexe El Trapiche
- District de Parcoy
- Province de Pataz, Trujillo – Pérou



INFRASTRUCTURE |
finition du salon d'informatique.



ÉQUIPEMENTS | 30 ordinateurs, projecteur multimédia,
moblier et accessoires pour le salon informatique.

Institution Éducative Ricardo Palma

IMPACT[®]

Objectif:

- ✓ Fournir du matériel bibliographique pour la bibliothèque et du mobilier pour le laboratoire afin de contribuer à l'apprentissage des élèves du primaire et du secondaire.

Bénéficiaires:

- ✓ 860 élèves du primaire et du secondaire, 40 enseignants et 410 parents d'élèves (Directs).
- ✓ Population de l'annexe de Secocha -20 000 environ. (Indirects)

Investissement 2019:

5 271 \$US



ÉQUIPEMENT | mobilier pour le laboratoire et matériel bibliographique pour la bibliothèque.

RÉALISATIONS:

- Avec la mise en place de la bibliothèque dotée d'une bibliographie renouvelée et moderne, le niveau d'enseignement dans l'enseignement primaire s'est amélioré de 70 % et de 80 % pour l'enseignement secondaire.
- Amélioration du travail pédagogique et didactique des enseignants.
- Le niveau d'enseignement dans l'enseignement primaire s'est amélioré de 70 % et de 80 % dans l'enseignement secondaire, grâce à l'amélioration de la bibliothèque dotée d'une bibliographie renouvelée et moderne.
- Organisation et implication des parents dans l'entretien et la maintenance du matériel éducatif.
- L'engagement et la sensibilisation de l'institution éducative à rechercher davantage de soutien pour poursuivre sa contribution à l'amélioration de l'enseignement des enfants.

GRI 413-1

5

À PROPOS DE CE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



5. À propos de ce rapport de développement durable

Mines d'or Dynacor Inc. prépare son premier rapport de développement durable en référence aux normes de la Global Reporting Initiative - GRI. Il s'adresse à ses parties prenantes dans le but de communiquer de manière transparente les questions pertinentes en matière économique, environnementale et sociale, correspondant aux années 2019 et 2020. Le rapport a été publié en mai 2021.

Toutes les informations importantes contenues dans ce rapport ont été examinées à l'interne afin que nos parties prenantes aient une représentation fidèle de notre performance au cours de 2019 et 2020.

Suite à ce premier bilan, à partir de 2021, l'entreprise rendra compte annuellement de ses activités dans ces trois domaines.

Toute question relative à ce rapport ou à son contenu peut être adressée à esg@dynacor.com

GRI 102-1

GRI 102-46

GRI 102-50

GRI 102-52

GRI 102-53



5.1 Index de contenu GRI

GRI 102-55

NORME DE LA GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	NUMÉRO(S) DE PAGE
Principes généraux		
GRI 101: Principes généraux		
Éléments généraux d'information		
GRI 102: Éléments généraux d'information	Profil de l'organisation 	
	102-1 Nom de l'organisation	8, 62
	102-2 Activités, marques, produits et services	8, 12
	102-3 Emplacement du siège social	11
	102-4 Lieu géographique des sites d'activité	11
	102-5 Capital et forme juridique	8
	102-6 Marchés desservis	13
	102-7 Taille de l'organisation	6, 11
	102-8 Informations concernant les employés et les autres travailleurs	25
	102-12 Initiatives externes	17
	102-13 Adhésion à des associations	16
	 Stratégie	
	102-14 Déclaration du décideur le plus haut placé	4, 5
	 Éthique et intégrité	
	102-16 Valeurs, principes, normes et règles de conduite	9, 10
	102-17 Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	10, 18-20
	 Gouvernance	
	102-18 Structure de gouvernance	14
	102-22 Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	14
	102-35 Politiques de rémunération	14
 Implication des parties prenantes		
102-40 Liste des groupes de parties prenantes	21, 22	
102-42 Identification et sélection des parties prenantes	21, 22	

NORME DE LA GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	NUMÉRO(S) DE PAGE
GRI 102: Éléments généraux d'information	102-43 Approche de l'implication des parties prenantes	21, 22
	102-44 Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	21, 22
	 Pratiques en matière de production de rapports	
	102-46 Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	60
	102-50 Cycle de production de rapport	60
	102-52 Période couverte par le rapport	60
	102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport	60
	105-55 Index du contenu GRI	63-66
Normes spécifiques à un enjeu		
GRI 200: Économique		
GRI 103: Approche managériale	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	15
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	15
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	15
GRI 201: Performance économique	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	15, 16
GRI 202: Présence sur le marché	202-1 Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	28
GRI 203: Répercussions économiques indirectes	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	55
GRI 204: Pratiques d'achats	204-1 Part des dépenses auprès de fournisseurs locaux	37, 38
GRI 205: Lutte contre la corruption	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	18-20
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	18-20
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	18-20
GRI 300: Environnement		
GRI 103: Approche managériale	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	40
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	40
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	40
GRI 302: Énergie	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	41, 42
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	41, 42
	302-3 Intensité énergétique	42
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	42
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	42
GRI 303: Eau et effluents (2018)	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	46
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	47

NORME DE LA GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	NUMÉRO(S) DE PAGE
GRI 303: Eau et effluents (2018)	303-3 Prélèvement d'eau	46
	303-4 Rejet d'eau	47
	303-5 Consommation d'eau	47
GRI 305: Émissions	305-1 Émissions directes de GES (type 1)	43, 44
	305-2 Émissions indirectes de GES (type 2)	43, 44
	305-4 Intensité des émissions de GES	43, 44
	305-5 Réduction des émissions de GES	45
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	45
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	45
GRI 306: Déchets (2020)	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	49
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	49
	306-3 Déchets générés	49, 50
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	49, 50
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	49, 50
GRI 307: Conformité environnementale	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	40
GRI 400 Social		
GRI 103: Approche managériale	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	24, 29, 52, 53
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	24, 29, 52, 53
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	24, 29, 52, 53
GRI 401: Emploi	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	24, 26, 27
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	27
	401-3 Congé parental	28
GRI 403: Santé et sécurité au travail	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	30
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation sur les incidents	30
	403-3 Services de santé au travail	32
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	31
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	32
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	32
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	32
	403-9 Accidents du travail	30

NORME DE LA GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	NUMÉRO(S) DE PAGE
Dynacor face à la COVID-19	Non GRI: Mesures préventives et procédures pour éviter la contamination de la Covid-19	33-36
GRI 404: Formation et éducation	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	29
GRI 405: Diversité et égalité des chances	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	25-26
GRI 406: Lutte contre la discrimination	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	28
GRI 407: Liberté syndicale et négociation collective	407-1 Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	28
GRI 408: Travail des enfants	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de cas de travail des enfants	28
GRI 409: Travail forcé ou obligatoire	409-1 Pratiques de sécurité	28
GRI 410: Pratiques de sécurité	410-1 Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	32
GRI 413: Communautés locales	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	52-60

dynacor